



MICROFICHE N°

00124

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F

1

Agriculture

trimestriel d'analyse et d'information
du ministère de l'agriculture



N° 13

janvier • février • mars • 1975



010 3 - 172 - 124 - 136

agriculture

trimestriel d'analyse et d'information
du ministère de l'agriculture

N° 13

Abonnement sur
Commande T500

janvier • février • mars • 1975

SOMMAIRE

ASSEMBLÉE NATIONALE	1
Intervention de M. Hassen BELKHODJA lors de la discussion du Budget 1975	
INTERVIEW DE M. Mohamed GHEDIRA	4
PRODUCTION - PRODUCTIVITÉ - GESTION	10
PANORAMA AGRICOLE	11
VULGARISATION DE LA CULTURE DU PISTACHIER EN TUNISIE	15
LES ENGRAIS	18
L'ARTICHAUT	24
DANS LE MONDE	35
LES OBJECTIFS DE A. S. M. A.	37

ASSEMBLEE NATIONALE

L'ANNEE 1985 VERRA LE DECOLLAGE DE LA TUNISIE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Nous croyons utile de reprendre l'intervention de M. Hassen Belkhadja, Ministre de l'Agriculture lors de la discussion du budget 1975 à l'Assemblée Nationale le 18 Décembre 1974.

M. Hassen Belkhadja a commencé par mettre en relief la place qu'occupe le secteur agricole dans la structure de l'économie nationale et le soutien matériel apporté par le gouvernement à ce secteur dont la production reste nettement insuffisante au point que nous sommes obligé de recourir à l'importation de produits alimentaires tels que le blé, les viandes, le lait, le sucre et autres pour satisfaire la demande locale. L'effort du gouvernement dans ce domaine, a-t-il précisé est illustré par ses dépenses qui ont atteint pour la décennie écoulée 210 millions de dinars et qui ont permis plusieurs actions dont notamment la lutte contre l'invasion des sables menaçant 60% du territoire touristique et la recherche des eaux.



ASSEMBLEE NATIONALE

A propos de cette dernière question, le Ministre de l'Agriculture a indiqué que nos ressources en eaux potables ou pour l'irrigation et l'industrie suffiront à nos besoins jusqu'à l'an 2000. Néanmoins, si l'on poursuit nous continuerons à rechercher de nouvelles ressources en eau, et à maîtriser les cours d'eau dont le débit irrégulier peut être catastrophique en cas de crues, car ces ressources sont vitales au développement de notre agriculture.

Pour ce qui est de la formation des cadres agricoles et de l'assistance technique aux agriculteurs, il a indiqué que près de 1.000 cadres agricoles sont formés annuellement et seront mis à la disposition des agriculteurs dans toutes les régions pour les assister et les orienter.

Abordant la question des crédits agricoles soulevée par plusieurs députés, M. Belkhadja a affirmé que ces crédits ne sauraient à eux seuls constituer la solution magique à tous les maux de ce secteur et ne sont ni plus qu'un facteur parmi tant d'autres et qu'il n'y a pas lieu d'exagérer l'importance de leur rôle dans la promotion de l'agriculture.

Le considérer comme le seul ou le principal instrument d'encouragement, a poursuivi le Ministre, c'est recourir aux solutions de facilité. D'ailleurs, ces crédits avaient pour finalité, du temps du colonialisme d'appauvrir les cultivateurs tunisiens et de réaliser le transfert des propriétés agricoles des tunisiens aux colons. En effet les sociétés de prévoyance accordaient facilement des avances et des prêts aux agriculteurs qui utilisaient ces prêts à d'autres fins et ne trouvaient de solution à

leur endettement vis-à-vis de cette institution que dans la cession de leurs terres.

Il s'agit donc de savoir s'il est préférable de faciliter l'octroi de crédits qui peuvent être utilisés à d'autres fins ou assister et orienter les agriculteurs, et notre choix s'est porté sur la deuxième solution.

La Banque Nationale de Tunisie, créée à cet effet a contribué à instaurer des traditions en la matière et une mentalité nouvelle chez l'agriculteur qui commence à savoir utiliser à bon escient le crédit agricole, et respecte les échéances.

A propos de l'auto-suffisance de notre pays en matière agricole, M. Belkhadja a signalé que le niveau de notre production nous incite à nous demander s'il convient de poursuivre la même politique dans ce domaine ou s'il est préférable d'envisager de nouvelles cultures qui permettront de satisfaire nos propres besoins et même d'exporter.

Contrairement à ce que d'aucuns affirment, a-t-il poursuivi le rendement du secteur public bien que tributaire des aléas climatiques et des facteurs humains, n'est pas inférieur à celui du secteur privé. Mais c'est le niveau général de la production de ce secteur qui demeure insuffisant et nous préoccupe au plus haut point. La faiblesse des petits agriculteurs est générale de par le monde et certains pays lui ont trouvé des solutions qui ne sont pas conformes à notre éthique et aux principes de notre parti. Néanmoins, il y a lieu de revoir notre conception de la fonction que doit jouer la propriété.

Cette dernière a affirmé M. Belkhadja reste sacrée à nos yeux

mais nous nous devons de rechercher le meilleur rendement possible. Pour se faire la révision des formes d'exploitation, et des modes de gestion s'impose.

Au sujet de la cession des Terres Domaniales, M. Belkhadja a souligné que l'expérience faite dans ce domaine n'a pas été concluante affirmant avec force que l'Etat n'a l'intention ni de vendre ni de louer ses domaines.

Il a indiqué à ce propos que le chef de l'Etat a décidé que les terres domaniales situées dans la périphérie des communes et groupements urbains seront cédées à l'agence foncière afin d'alléger les coûts de construction du logement.

Le Ministre de l'Agriculture devait par ailleurs, souligner que la gestion de certaines coopératives n'est pas conforme à l'esprit de coopération, et que l'expérience des coopératives de services sera élargie en cas de réussite, rappelant à ce propos la mission des comités de progrès agricole.

Après avoir ainsi analysé les problèmes qui se posent au secteur agricole et les solutions proposées pour les juguler, M. Hassen Belkhadja a traité de la question relative à la reconversion de la production agricole et des orientations que le gouvernement a retenues à cet effet.

Après avoir fait remarquer les problèmes qui se posent que dans le cadre de l'effort mené à tous les niveaux pour développer l'agriculture, les autorités ont été amenées à s'interroger sur l'opportunité d'une reconversion des cultures, et rappelé que cette question s'était posée un jour dans le domaine de la culture des céréales et du blé en particulier, il a indiqué qu'à la lumière d'études

ASSEMBLEE NATIONALE

entreprises et compte tenu de la conjoncture économique mondiale et des possibilités de notre pays, les objectifs proposés à l'agriculture tunisienne intéresseront les domaines suivants :

- la culture des céréales ;
- la culture des graines oléagineuses ;
- la culture de la betterave à sucre ;
- les cultures fourragères ;
- l'oléiculture.

Au sujet de la culture des céréales, il a rappelé que 800 mille hectares sont réservés dans le nord à cette activité.

« Nous devons, a-t-il dit, optimiser leur exploitation et accorder tous les encouragements aux agriculteurs pour améliorer le rendement en vue de réaliser notre auto-suffisance dans ce domaine et en redoublant d'enthousiasme et d'efforts, enregistrer une production excédentaire.

Ainsi si nous arrivons à accroître le rendement par hectare, nous pourrions facilement atteindre les 12 millions de quintaux proposés et même davantage.

De même, a-t-il ajouté, les études ont montré que les terres tunisiennes peuvent produire les graines oléagineuses, comme le soja ou le tournesol, comme elles peuvent être utilisées pour une cul-

ture plus étendue de la betterave à sucre.

Les études entreprises par le Ministère de l'Agriculture indiquent également qu'il est possible de procéder à une culture par assolement, surtout dans le nord, des céréales, des graines oléagineuses, de la betterave à sucre et des fourrages.

Ainsi d'ici l'an 2000 encore que les études ont établi leurs prévisions pour 1985, il est possible de cultiver 20.000 hectares de betteraves qui produiront entre 50 et 80.000 tonnes de sucre (actuellement on produit 5.000 tonnes). Nous pourrions aussi augmenter notre production céréalière.

De même 60.000 hectares peuvent être mis en valeur pour la culture de graines oléagineuses, et 500 mille hectares pour les cultures fourragères.

Dans le domaine de l'oléiculture, le ministre a indiqué que le nombre des pieds d'oliviers que compte la Tunisie a été porté de 34 millions au lendemain de l'indépendance à 54 millions actuellement. Les objectifs pour 1985 portent sur la plantation de 20 millions d'autres pieds d'oliviers. La production devra atteindre à cette date (1985) entre 250 et 300 mille tonnes d'huile.

Il a souligné, à ce propos que

l'huile d'olive est un produit très demandé et que la Tunisie est devenue aujourd'hui, à la suite de la baisse de la production dans les autres pays producteurs de cette matière, le premier exportateur mondial de l'huile d'olive. Nous espérons, a-t-il ajouté, que notre pays sera en 1985 le premier producteur dans ce domaine. Ce sont là a-t-il poursuivi, les orientations et les objectifs que nous nous sommes fixés et si nous obtenons les résultats attendus, la Tunisie sera un pays producteur dans le domaine agricole et disposera de ce qu'on a commencé à appeler l'orme vert.

La contribution du secteur agricole au PIB passera de 20 à 30% soit le tiers et ainsi nous aurons réalisé l'équilibre entre les secteurs de l'économie nationale.

Ces objectifs, a-t-il ajouté, ne seront atteints que si les agriculteurs répondent favorablement aux efforts consentis en leur faveur par le gouvernement en faisant preuve de plus d'enthousiasme et de ténacité.

Si donc nous arrivons à créer cette nouvelle mentalité chez les producteurs, l'année 1985 sera l'année du véritable décollage de l'agriculture tunisienne, a conclu M. Hassen Belkhadja.

Coopération et Développement



INTERVIEW accordée par M. Mohamed GHEDIRA, Secrétaire d'Etat à l'Agriculture après son retour de Washington et publiée sur le quotidien "La Presse"
Nous la publions ci-après :

Planification des eaux du nord du pays

QUESTION : Vous avez contacté au cours de votre séjour aux U.S.A. les responsables de la E.P.D. et vous avez négocié avec cet Organisme un vaste projet visant la planification des eaux dans le Nord du pays. Pourriez-vous donner aux lecteurs une idée sur la nature de ce projet et les perspectives de vos démarches auprès de la B.I.R.D. ?

REPONSE : Le Nord du Pays constitue une région tempérée bénéficiant d'un régime pluviométrique suffisant pour procurer des ressources en eau assez importantes ; une partie importante des volumes d'eau qui ruissellent annuellement sur l'ensemble du Territoire est recueillie dans cette région. Grâce aux efforts des services d'études de l'Administration Tunisienne, dont une partie importante a été chargée depuis plusieurs années de définir avec la meilleure précision possible les caractéristiques hydrologiques et hydrauliques, de cette région ainsi que ses potentialités en eau, nous sommes arrivés en 1970 à un stade où un inventaire complet a pu être dressé.

L'aménagement du secteur agricole serait la base du développement de cette région ; en effet d'une part les potentialités agricoles constituant une ressource immédiatement exploitable et il existe une population sur place pour le faire, d'autre part le développement de l'espace

INTERVIEW



rural constitue un équilibre d'ordre social et économique qui pourrait contribuer à fixer le citoyen sur son territoire limitant ainsi l'engorgement urbain ; il faudrait parer au déséquilibre actuel entre la Capitale économique dominante et le reste du pays.

Le développement rural constitue en outre un débouché immédiat pour l'industrie visant à approvisionner le secteur rural en produits biens d'équipements, machiner, outils et biens de consommation.

Ainsi, agriculture irriguée, tourisme, industrie et services liés peuvent donc faire partie d'une même chaîne de développement dans le contexte actuel de la Tunisie du Nord ; les objectifs requis méritent d'être bien définis et analysés de façon que toutes les entreprises qu'en découleront puissent s'intégrer en amont et en aval de cette même chaîne.

L'ensemble de ces considérations nous a amené à réfléchir, adapter à notre réalité nos objectifs qui se sont révélés d'autant plus difficiles à atteindre du fait, comme vous pourrez le constater de la complexité des données de ce Plan qui nous a nécessité cinq ans d'études menées sous l'égide de la B.I.R.D.

Ainsi donc ce maillage de données a permis d'obtenir un ensemble de connaissances générales qui ont facilité la mise sur pied du schéma de développement intégré du Nord du Pays.

L'établissement de ce plan a nécessité l'analyse de deux facteurs prépondérants :

- les possibilités de mobilisation des eaux qui demeurent des données physiques ;
- les possibilités de mise en valeur hydromagistrale, les besoins en eau potable, l'expansion du tourisme, des industries et services liés qui peuvent faire partie d'une même chaîne de développement et qui seront les consommateurs de ces eaux. Le tourisme dont l'évolution à court terme serait très accentuée représenterait un débouché immédiat pour l'agriculture irriguée.

Le contexte du Nord géographique de la Tunisie comprend 4 Bassins :

- le bassin de l'ICHKEUL
- le bassin de la MEDJERDAH
- le bassin du MORNAG et TUNIS
- le bassin du CAP BOU

L'analyse des données hydrologiques et agronomiques des 4 bassins ci-dessus mentionnés a conduit l'Administration à rechercher dans le contexte géographique du Nord de la Tunisie, une planification rationnelle des ressources en eau ICHKEUL - MEDJERDAH encore mobilisables. C'est ainsi qu'un schéma du Plan Directeur d'utilisation des eaux du Nord a été établi.

Il est lié aux ressources en eau créées par les barrages :

- de SIDI SALEM sur l'oued MEDJERDAH à l'amont de TESTOUR ;
- de DJOUMINE, SEDJENANE, MADENE dans la région de l'ICHKEUL.

L'idée de jumeler les eaux de ces deux bassins réside dans le fait qu'après avoir réparti les eaux disponibles de chaque bassin dans les limites géographiques de celui-ci, et ce pour les besoins agricoles ou touristiques, il en résulte un excédent alors que d'autres régions souffrent de manque d'eau.

INTERVIEW



L'utilisation de l'eau excédentaire de ces bassins Medjerda-Ichkeul pour d'autres régions déficientes en eau s'est trouvée résolue par un système hydraulique de dérivation commun, qui permet une planification, une distribution et une exploitation rationnelle des ressources hydrauliques du Nord de la Tunisie. Cette solution aura par ailleurs l'avantage de valoriser particulièrement le projet ICHKEUL, qui ne pourrait sur le plan économique, se justifier en tant que projet individuel à cause de ses eaux excédentaires mobilisables et non utilisables.

C'est ainsi que la dérivation vers Le Mornag - Cap Bon des eaux de l'Ichkeul en provenance des barrages MADENE, DJOLMINE et SEDJENANE et de la Medjerda en provenance du barrage SIDI SALEM sera effectuée au moyen d'un complexe hydraulique de conduites de grands diamètres et de canaux (308 km). Ce complexe de grandes adductions nécessitera l'exécution de 7 stations de pompage totalisant une puissance de l'ordre de 11.000 chevaux.

L'ensemble des ressources à laquelle s'ajoutent les eaux usées et traitées de la Capitale permettra de couvrir les besoins de :

1 - l'eau potable (jusqu'à l'horizon 2000) des zones de BIZERTE, TUNIS, HAMMAMET, NABEUL ;

2 - l'irrigation des plaines de l'ICHKEUL, BASSE VALLEE de la MEDJERDAH (extension au-delà du plan minimal 32.000 ha) TESTOUR, MEDJEZ EL BAB, MORNAG, CAP BON (irrigation de complément des agrumes et extension), totalisant 40.000 ha.

Le premier schéma établi a été concentré principalement sur la faisabilité technique de la dérivation des eaux, les aspects hydrauliques en particulier. Pour la définition d'un projet d'irrigation il est nécessaire d'harmoniser les caractéristiques des ouvrages hydrauliques avec les limites existant telles que demande en eau potable, limitation du marché local et étranger, qualité des eaux, progression de mise en valeur, contraintes budgétaires de l'Etat, choix zonal des superficies à irriguer etc.

Si l'on essayait d'atteindre cet objectif par des méthodes conventionnelles, on choisirait, après avoir calculé le taux de rendement interne de schéma directeur existant, différents projets de recharge sur la base de considérations inspirées par la logique et le bon sens et on calculerait par la suite le taux de rendement interne pour chacun de ce projet. A cause du très grand nombre de variables et de la complexité du tout, qui résultant de l'interaction de toutes les limites effectivement existantes, le temps limiterait fortement le nombre de solutions alternatives possibles à prendre en considération. Même si le facteur temps ne constituait pas une limitation, il serait impossible de dresser la liste complète de toutes les solutions possibles, et au cas où l'on trouverait une amélioration à apporter au plan existant, on ne saurait jamais s'il aurait été possible ou non de trouver une autre solution encore plus favorable.

Si cependant une méthode pouvait être trouvée qui permettrait de rechercher de façon systématique l'ensemble de toutes les solutions alternatives, on pourrait être sûr de trouver la meilleure solution au problème dans des délais restreints.

Une telle méthode se base sur la logique et les systèmes de l'approche mathématique combinée à l'énorme capacité arithmétique de la situa-

INTERVIEW



tion réelle en lui donnant une forme qui peut être manipulée (à l'aide d'un ordinateur) en vue de trouver la solution optimale. Cette méthode a été utilisée pour la recherche de la solution optimale du Plan.

Ces études ont été achevées en Septembre 1974. Les grandes lignes des résultats de ce Plan se résument ainsi :

- fourniture d'eau potable à dater de l'horizon 1981 pour les zones urbaines de Tunis, Bizerte, Hammamet, Nabeul ;
- sauvegarde des agrumes du Cap Bon (6.131 ha) ;
- irrigation de 30.490 ha dans la région de l'Ichkeul, Basse Vallée Medjerda, Testour, Medjez, Mornag, Cap Bon.

Les infrastructures hydrauliques de base nécessaires pour la réalisation de ce projet concernent l'exécution :

- des barrages SIDI SALEM, DJOUINE, SEDJENANE, MADENE ;
- du Canal de dérivation des eaux ICHKEUL - MEDJERDAH - CAP BON.

Les études afférentes à ce projet ont défini une première tranche de réalisation imposée par les besoins d'eau potable et la sauvegarde des Agrumes du Cap Bon ; cette première tranche dont le coût est estimé (base 70) à 41,2 millions de dinars, comprend :

- le barrage SIDI SALEM
- le Canal MEDJERDAH - CAP BON
- l'équipement de 10.000 ha situés dans les régions de Testour, Medjez et du Cap Bon.

Ces objectifs visent :

- la satisfaction des besoins en eau potable de Tunis Cap Bon ;
- la sauvegarde de 6.131 ha d'agrumes du Cap Bon ;
- l'irrigation de 10.000 ha ;
- la protection de la Basse Vallée contre les inondations causées par l'oued Medjerda.

En Décembre 1974 une mission technique tunisienne s'était rendue à Washington pour discuter avec les experts de la B.I.R.D., les conclusions de cette étude ; ces conclusions ont été subordonnées aux résultats que donneraient un test de sensibilité économique avec des données nouvelles établies par la B.I.R.D. et inhérentes aux bénéfices agricoles et d'eau potable.

Au cours de notre séjour à Washington, nous avons eus divers entretiens avec MM. BENJENIK et BART, respectivement chef de la Division Afrique et Directeur des programmes ; ces entretiens ont porté sur la coopération bilatérale et le financement tant des projets en cours, que ceux programmés dans notre Plan Quinquennal, en particulier l'exécution de la première tranche du Plan Directeur des Eaux du Nord.

Les responsables de la B.I.R.D. partagent le souci de la partie tunisienne sur le caractère d'urgence que revêt la réalisation de ce projet dont l'impact sur notre économie agricole sera des plus favorable.

L'examen du rapport des tests de sensibilité économique élaboré par les services techniques tunisiens et notamment ses conclusions ont suscité l'intérêt de ces responsables qui ont, au vu des résultats satisfaisants de ces tests, donné leur accord de principe pour la participation de la B.I.R.D. au financement de la première tranche du Plan Directeur.

Il a été enfin convenu du calendrier ci-après nécessaire à la concrétisation de l'accord de prêt :

INTERVIEW



- le 23 Février 1975 une mission B.I.R.D. se rendra à Tunis pour l'établissement des termes de références du dossier bancaire 1ère tranche; par la même occasion il sera effectué le choix de l'ingénieur Conseil qui sera chargé de l'élaboration de ce dossier.
- Août 1975, remise du dossier bancaire 1ère tranche à la B.I.R.D.
- Septembre 1975, mission d'évaluation de la B.I.R.D.
- Courant 1976, signature de l'accord de prêt.

PROGRAMME KAIROUAN

Question: Quelle est l'importance du programme Kairouan que vous avez évoqué à Ottawa avec l'A.C.D.I. ?

Réponse: Il est inutile de rappeler que l'étude de la plaine de Kairouan a été réalisée dans le cadre de la coopération technique canadienne. Les conclusions de l'étude se présentent comme suit:

— la protection de la plaine et de la ville de Kairouan est obtenue par l'aménagement du barrage de SIDI SAAD et l'aménagement du barrage d'EL HOUAREB;

— la valorisation des eaux à partir de l'aménagement de SIDI SAAD et EL HOUAREB permet la création de 4.000 ha à SIDI SAAD et 1.500 ha à EL HOUAREB.

Les études de factibilité de SIDI SAAD sont terminées, celles relatives à EL HOUAREB seront remises par la partie canadienne en Février 1975. L'aménagement du barrage de SIDI SAAD est situé à 60 km à l'ouest de Kairouan et comprend les éléments principaux:

— un barrage en terre de 68 m maximum de hauteur et de 5,3 millions de m³.

— un barrage annexe (digue de col) de hauteur maximum de 44 m de hauteur et de 4 millions de m³.

— un évacuateur de crues excavé dans le rocher associé à un pertuis ouvert de 8 mètres de diamètre;

— ouvrages de prise pour l'irrigation.

L'aménagement de SIDI SAAD permet de contrôler efficacement les crues de l'oued Zéroud.

La durée de construction du barrage s'étalera sur une période de 76 mois et le coût est estimé à:

— 34.400.000 Dinars Tunisiens;

— dont 15.000.000 en monnaie locale et 19.300.000 en devises;

— ce qui représente: 45.000.000 Dollars Canadiens.

L'estimation du coût des périmètres d'irrigation nouveaux est de:

— 3.300.000 DT.

Une réunion à Ottawa s'est tenue avec le président de l'A.C.D.I. Monsieur Gérard LAJOIE pour préciser les actions de l'aide canadienne pour la réalisation des aménagements définis par les études dans le Kairouanais. Lors de nos entretiens, Monsieur Gérard LAJOIE, nous a informé que l'A.C.D.I. a fixé à 55.000.000 Dollars sa participation à l'exécution du barrage de SIDI SAAD.

INTERVIEW



Nous nous sommes convenus sur le programme suivant :

— Fin Février 1975 :

a - définition du calendrier de la réalisation du barrage de SIDI SAAD.
b - définition des tâches de la gérance et établissement des termes de référence de l'étude des dossiers des appels d'offres pour le barrage de SIDI SAAD.

— Octobre - Novembre 1975 :

Démarrage des travaux du barrage de SIDI SAAD.

Par ailleurs, l'A.C.D.I. a montré tout son intérêt pour la réalisation de tous les autres aménagements et opérations concernant le Kairouanais.

Le fonds Koweïtien de développement

Question : Quel rôle pourrait jouer le Fonds Koweïtien de Développement dont vous avez également rencontré le président à Washington ?

Réponse : Les 2 présidents relatés ci-dessus nécessitent des investissements très importants. Le B.I.R.D. préconise d'associer d'autres pays amis pour la réalisation du Plan Directeur du Nord (Gouvernements de la R.F.A. et du KOWEIT).

La R.F.A. a déjà souscrit une participation dans la réalisation du barrage SIDI SALEM pour lequel elle a consenti un crédit de 60 millions de D.M.

En ce qui concerne le KOWEIT, nous avons contacté Monsieur Abdelatif EL HAMED, président du Fonds Koweïtien qui par un heureux hasard se trouvait à Washington lors de notre séjour dans cette ville. M. EL HAMED nous a donné toutes les assurances sur une participation du Fonds Koweïtien tant pour la réalisation du Plan Directeur que pour les autres actions envisagées dans le Kairouanais en dehors du barrage SIDI SAAD dont le financement est acquis auprès de l'A.C.D.I.

Par ailleurs et dans le cadre de la coopération triangulaire : hommes d'affaires américains, Tunis, Pays Arabes, le Fonds Koweïtien a accepté de participer au financement des projets qui seront retenus.

INTERVIEW



Nous nous sommes convenus sur le programme suivant :

— Fin Février 1975 :

a - définition du calendrier de la réalisation du barrage de SIDI SAAD.
b - définition des tâches de la gérance et établissement des termes de référence de l'étude des dossiers des appels d'offres pour le barrage de SIDI SAAD.

— Octobre - Novembre 1975 :

Démarrage des travaux du barrage de SIDI SAAD.

Par ailleurs, l'A.C.D.I. a montré tout son intérêt pour la réalisation de tous les autres aménagements et opérations concernant le Kairouanais.

Le fonds Koweïtien de développement

Question : Quel rôle pourrait jouer le Fonds Koweïtien de Développement dont vous avez également rencontré le président à Washington ?

Réponse : Les 2 présidents relatés ci-dessus nécessitent des investissements très importants. Le B.I.R.D. préconise d'associer d'autres pays amis pour la réalisation du Plan Directeur du Nord (Gouvernements de la R.F.A. et du KOWEIT).

La R.F.A. a déjà souscrit une participation dans la réalisation du barrage SIDI SALEM pour lequel elle a consenti un crédit de 60 millions de D.M.

En ce qui concerne le KOWEIT, nous avons contacté Monsieur Abdelatif EL HAMED, président du Fonds Koweïtien qui par un heureux hasard se trouvait à Washington lors de notre séjour dans cette ville. M. EL HAMED nous a donné toutes les assurances sur une participation du Fonds Koweïtien tant pour la réalisation du Plan Directeur que pour les autres actions envisagées dans le Kairouanais en dehors du barrage SIDI SAAD dont le financement est acquis auprès de l'A.C.D.I.

Par ailleurs et dans le cadre de la coopération triangulaire : hommes d'affaires américains, Tunis, Pays Arabes, le Fonds Koweïtien a accepté de participer au financement des projets qui seront retenus.

Production

Productivité

Gestion

La Gestion, vocable plein de significations, fréquemment utilisé par M. Hassan Bekhadja, membre du Bureau Politique du P.S.D. et Ministre de l'Agriculture, vu l'importance qu'accorde ce haut responsable à cette branche du Service Economique.

La dotation de plusieurs pays en voie de développement de matières premières explique en grande partie la tenue de plusieurs séminaires locaux et internationaux pour la discussion des problèmes liés à la politique des matières premières, suivie par ces pays (Conférence des pays producteurs et consommateurs de pétrole, conférence sur les matières premières de Dakar).

Les pays du Tiers-Monde possèdent la plupart des cas des richesses naturelles. Richesses qui constituent les conditions nécessaires pour toute industrialisation.

C'est ce qui explique, en grande partie, les récentes déclarations du ministre U.S. des Affaires Etrangères pour une éventuelle intervention militaire.

Or, ces richesses naturelles existantes dans la plupart des pays du Tiers Monde n'ont pas causé le décollage économique de ces pays. Pourquoi ?

Question pertinente à laquelle une réponse est nécessaire.

Les matières premières ne constituent pas en elles-mêmes les causes de la croissance économique, mais elles constituent les conditions sine qua non, pour une industrialisation et une croissance des agrégats économiques.

Des facteurs non moins importants, à caractère économique, social, culturelle doivent être surmontés.

Il faudrait de prime abord changer la mentalité actuelle en semant le sens, du devoir, du travail sérieux et opérationnel, vaincre l'apatétisme et l'esprit du laisser-faire et du laisser-aller, afin d'augmenter la productivité ; biais par lequel l'augmentation de la production devient possible.

La production étant la création d'emplois, de masse monétaire additionnelle, de produits industriels permettant l'élévation du niveau de vie et l'apaisement des divergences sociales.

Une étude, approfondie de ces facteurs économiques permet de détecter plusieurs atouts dont le remède est la bonne gestion.

Cette gestion qui prend de plus en plus de l'importance pour devenir un service moderne indispensable pour l'efficacité, l'utilisation et la combinaison adéquate des ressources.

**P A
N O
R A
M A**

**1974
1975**

**A G
R I
C O
L E**

La campagne agricole 1974-1975 s'est ouverte sous de bons auspices. Les premières pluies de l'automne ont suffisamment arro-

sé la plupart des régions et ont eu un effet bénéfique sur l'ensemble des cultures. Il faut signaler cependant qu'elles ont sérieusement endommagé la récolte des

dattes. La préparation des champs céréaliers se poursuit activement dans le nord du pays tandis que les semailles ont déjà commencé dans le centre et le sud.

Au moment où s'ouvre la campagne oléicole, les prévisions de l'Office National de l'Huile tablent sur une récolte de l'ordre de 80 mille tonnes d'huile d'olive, niveau bien que nettement inférieur à celui de l'année précédente (130 mille tonnes) apparaît assez satisfaisant. Compte tenu d'un stock report estimé par l'ONH à environ 16.000 tonnes, les disponibilités totales pourraient se rapprocher des 100 mille tonnes. Grâce à l'affermissement de la demande étrangère, les perspectives d'exportation s'annoncent très favorable tant en ce qui concerne les commandes que les prix proposés. La hausse des prix à l'exportation enregistrée au cours de la campagne écoulée a déjà permis à l'ONH de distribuer un complément de 150 millimes par

kg en plus du prix d'intervention qui, l'on se rappelle, avait été fixé pour la campagne 1973-74 entre 360 et 400 millimes par kg selon les catégories d'huile. Il a même été possible d'instituer, aux termes du décret n° 74-876 du 24 septembre 1974, une taxe de 80 millimes par kg d'huile exportée avec effet rétroactif à partir du 1er janvier 1974 dont le produit est destiné à la Caisse Générale de Compensation en vue de la stabilisation des prix de vente intérieurs des huiles de graine. Notons que la réglementation relative à l'organisation de la présente campagne est en cours d'élaboration. Mais d'ores et déjà le Conseil des Ministres a décidé d'augmenter le montant de l'avance accordée par l'ONH, aux producteurs qui s'établit à 500 mil-

limes pour la lampante et à 550 millimes pour la super dont 400 et 500 millimes, selon les catégories, sont versés au moment de la vente et le reste au courant d'avril 1975. Comme dans le passé, les oléiculteurs pourraient bénéficier en outre d'un complément de prix. Les vendanges qui viennent de s'achever ont dégagé une production d'environ 1.050 mille hl, volume légèrement inférieur à celui atteint l'année précédente. Compte tenu d'un stock report de 100 mille hl, les disponibilités pour la campagne en cours s'élèvent à 1.150 mille hl. Comme pour l'huile d'olive, la campagne d'exportation s'annonce prometteuse. Si dans le passé, l'on se contentait de placer les surplus sur les marchés extérieurs en subissant la loi de la demande, actuellement, l'obiec-

tril consiste à sélectionner les débouchés pour ne s'intéresser qu'à ceux qui offrent les prix les plus rémunérateurs. Les contrats de vente conclus par l'Office du Vin au titre de la campagne en cours

ont porté sur 630 mille hl dont 380 mille seront destinés à la France, 145 mille aux pays africains et 53 mille à la R.F.A. A cette quantité, il convient d'ajouter 72.500 hl devant être livrés pour honorer cer-

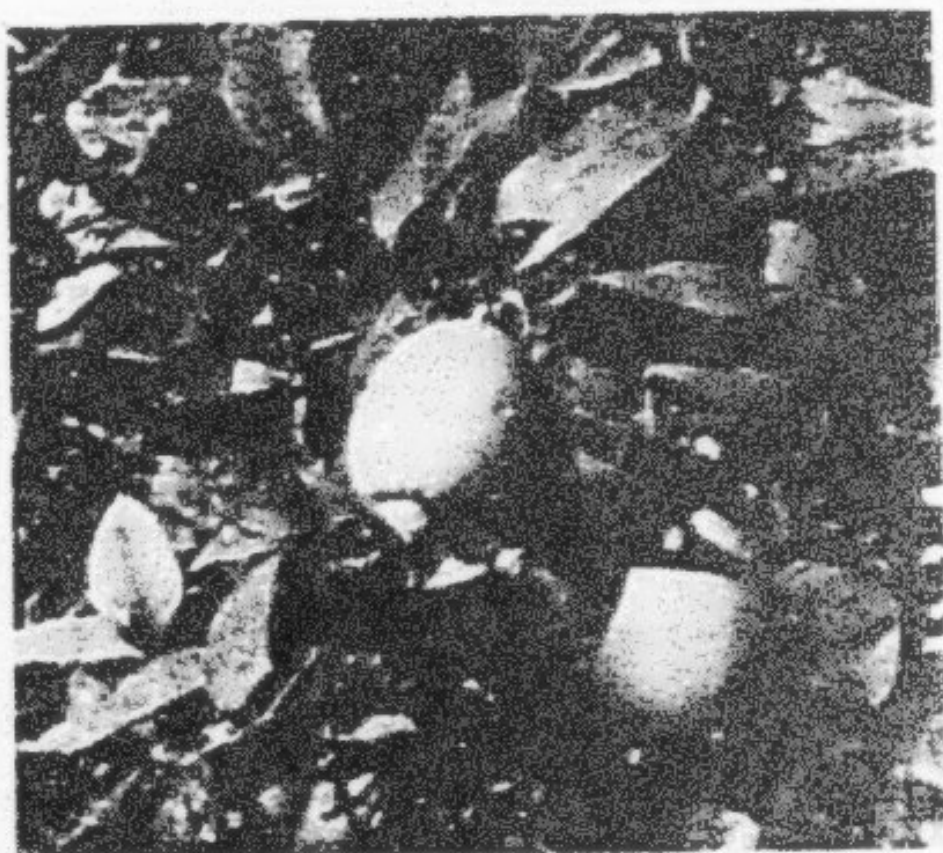
tains contrats conclus au cours de la campagne précédente et dont la livraison a été différée pour manque de disponibilités.

La campagne d'agrumes s'est ouverte depuis quelque temps. Selon les estimations du C.I.A.F. la production se situerait aux environs de 100 mille tonnes, en diminution de 7 mille tonnes par rapport à son niveau de la campagne écoulée. Cette diminution est expliquée par l'étalement des travaux de la cueillette de la récolte précédente et par l'insuffisance des traitements due à la pénurie d'engrais azotés.

Par ailleurs les agrumes couvrent en Tunisie une superficie de 14 mille ha situés en grande partie au Cap Bon et dans la région de Tunis. Le verger compte environ quatre millions de pieds dont plus de la moitié sont de la variété « maltaises ». L'on note que la culture agrumicole nécessite des soins très minutieux et de longue haleine quoique la propagation des arbres soit particulièrement facile : elle peut être réalisée soit par semis, soit par greffage sur le bagaradier ou sur d'autres variétés de citrus, soit enfin par bouturage ou marcottage.

Malgré l'extension des superficies cultivées, la production tunisienne demeure faible, n'excédant guère 110.000 tonnes par an, alors que la production mondiale se situe aux environs de 35,5 millions de tonnes. Cela dénote la médiocrité des taux de rendement de nos plantations d'agrumes, explicable par le jeu de plusieurs facteurs.

Tout d'abord, il faut invoquer le problème du manque d'eau disponible pour l'irrigation des orangeries, imputable à la baisse du niveau de la nappe phréatique et aggravé par l'accroissement de la consommation d'eau que les travaux d'assainissement de la plaine de Grombalia et la pratique à une



grande échelle des cultures intercalaires — marichères, notamment — ont engendré. Alors qu'un hectare d'agrumes nécessite 6 à 8 mille m³ par an, l'irrigation ne lui fournit qu'environ 3 à 5 mille m³. La persistance de cette situation risque de compromettre sérieusement une culture auparavant très prospère. Il est donc urgent de rationaliser la consommation d'eau par le recours à de meilleurs procédés d'irrigation qui évitent les gaspillages, comme par exemple le système de goutte-à-goutte.

Le second facteur est imputable à l'insuffisance du traitement phytosanitaire. Pour pallier cette insuffisance il est nécessaire d'utiliser plus intensivement les fumu-

res, aussi bien organiques que minéraux, et de lutter avec une constante vigilance contre les parasites.

Le troisième facteur a trait au manque de main d'œuvre qualifiée dont l'effectif a sensiblement diminué sous l'effet de l'exode rural ou de l'attraction d'autres secteurs de l'activité économique notamment l'industrie et le tourisme. Il est certain que le recours à des ouvriers non qualifiés lors des travaux de taille et de cueillette endommage l'état végétatif des arbres.

Conscientes de ces problèmes, les autorités publiques ont intensifié leurs efforts au niveau du traitement phytosanitaire et de la formation professionnelle. Quant

au problème de l'eau, il ne peut être complètement résolu qu'avec l'achèvement des grands projets hydrauliques complexes d'Ichkeul, barrages de Sidi Salem, Marn, Bezigh et Chiba.

Selon les estimations du groupement interprofessionnel des Agrumes et des Fruits (G.I.A.F.), la campagne d'agrumes qui vient de commencer pourrait dégager une production de l'ordre de 100 000 tonnes dont 38 000 tonnes seraient exportées contre 107 000 et 32 000 tonnes enregistrées pour la campagne précédente.

Malgré la baisse de la récolte, l'objectif exportation pourra être réalisé si l'on parvient à éviter les déconvenues qui avaient été à l'origine du ralentissement des expéditions constaté au cours de dernières années. En effet, les exportations ont accusé une baisse sensible depuis 1967, année à partir de laquelle elles n'ont guère dépassé 36% de la récolte, taux nettement inférieur à la moyenne de 43% enregistrée pendant la première moitié des années soixante.

S'il est vrai que la concurrence des autres pays méditerranéens notamment l'Espagne, Israël et le Maroc, n'est pas étrangère au recul de nos exportations d'agrumes, les raisons essentielles doivent en être recherchées dans les difficultés qui entravent l'expédition de nos produits. En effet, depuis le stade du conditionnement à celui du placement sur les marchés de destination, l'on relève l'existence de plusieurs problèmes structurels auxquels il faut apporter des solutions urgentes.

Le conditionnement et l'emballage s'effectuent selon des normes dépassées actuellement alors que les consommateurs deviennent de plus en plus exigeants sur ce point. Il est certain qu'un conditionnement ou emballage déficient expose les fruits aux infections et à la déperdition, ce qui se traduit par des déboires pour les ex-

Campagne	Production	(En milliers de tonnes)			Exp / Prod en %
		Consommation interieure	Exportation		
1966-1967	110	59	51		47
1967-1968	83	54	29		35
1968-1969	108	69	38		37
1969-1970	101	70	31		31
1970-1971	77	50	27		36
1971-1972	104	66	38		37
1972-1973	75	58	23		31
1973-1974	107	74	33		31

portateurs et par une atteinte à l'image de marque du produit tunisien.

Les effets de cette anomalie sont

généralement amplifiés par les inconvénients découlant de la mauvaise organisation des moyens de transport et de l'absence d'une



politique cohérente de commercialisation. N'arrivant pas à destination, selon un timing pré-établi, les fruits débarqués à un moment inopportun sont ou bien écoulés à n'importe quel prix ou bien stockés pendant quelques jours au risque de subir des dégâts provoqués par l'altération. La vente ferme aurait pu remédier à cette situation, seulement son usage n'est pas encore répandu dans le commerce des agrumes. En attendant, il faudra ouvrir sans relâche pour la diversification des débouchés. Pour que cette action aboutisse à des résultats positifs, il est indispensable de solutionner les problèmes de conditionnement, d'emballage et de trans-

port dont la persistance porte gravement atteinte à la compétitivité de nos produits. C'est d'ailleurs la faiblesse de celle-ci qui n'a pas permis à nos exportateurs d'échapper à leur dépendance quasi-totale vis-à-vis du marché de Marseille ou du moins à compenser les débuts découlant de la fluctuation du franc par un relèvement des prix.

Avec l'ouverture de la campagne en cours, des efforts ont été déployés en vue d'améliorer les conditions de la commercialisation de nos agrumes. C'est ainsi qu'au niveau des travaux de conditionnement et d'emballage, plusieurs actions sont entreprises en vue d'encourager la modernisation du

matériel utilisé dans les diverses stations et l'amélioration de la qualité de l'emballage. Considérant que les fruits supportent mal une manutention abusive, l'on envisage de faire de plus en plus recours à la technique de palettisation. Mais si le problème du transport interne semble être en voie de résolution, celui du transport maritime reste posé en raison des difficultés que connaît actuellement ce secteur. Des tentatives sont entreprises en vue d'introduire de nouvelles unités de transport telle que les «roll-on-roll-off» et de mieux programmer les départs des quantités exportées.

La campagne de dattes touche à sa fin et la récolte s'avère quantitativement et qualitativement moins bonne que celle de l'année précédente. Les fortes précipitations qui se sont abattues dernièrement sur le sud du pays ont sérieusement endommagé les palmiers au moment où les fruits étaient presque prêts pour la cueillette. Les estimations font état d'une production de l'ordre de 50.000 tonnes dont seulement 5.500 tonnes de degla et 4.500 tonnes de communes sont considérées bonnes pour la commercialisation, le reste ne pouvant servir qu'à l'auto-consommation ou à l'alimentation du bétail. En ce qui concerne l'exportation, l'on prévoit la vente de 4.000 tonnes de degla et 1.000 tonnes de communes contre respectivement 5.400 et 300 tonnes expédiées au cours de la campagne précédente.



La récolte de betteraves à sucre a dégagé 38.800 tonnes de racines contre 37.100 tonnes l'année précédente. Cette progression est essentiellement imputable à l'amélioration des rendements sous l'effet de l'extension des superficies irriguées.

L'arrachage de l'alfa n'ayant pas été autorisé au cours de l'été dernier en raison de l'insuffisance de la végétation, l'ouverture de la campagne hivernale a été décidée dès le mois de septembre, en avance de trois mois sur sa date habituelle. Elle se poursuivra jusqu'à mars prochain et les prévisions d'arrachage tablent sur une production de l'ordre de 85.000 tonnes contre 58.000 tonnes obtenues au cours de la campagne précédente. Afin d'encourager la collecte, le prix servi aux ramasseurs a été relevé de 6 à 8 millimes par kg.

D'après la Banque Centrale

VULGARISATION DE LA CULTURE DU PISTACHIER EN TUNISIE

Actions de Vulgarisation

Le projet de vulgarisation de la culture du pistachier en Tunisie avait pour but d'initier les techniciens et les arboriculteurs aux techniques de multiplication et surtout de plantation de culture, d'entretien et de récolte.

La présente étude décrit les méthodes d'enseignement et de démonstration qui ont été réalisées dans ces domaines.

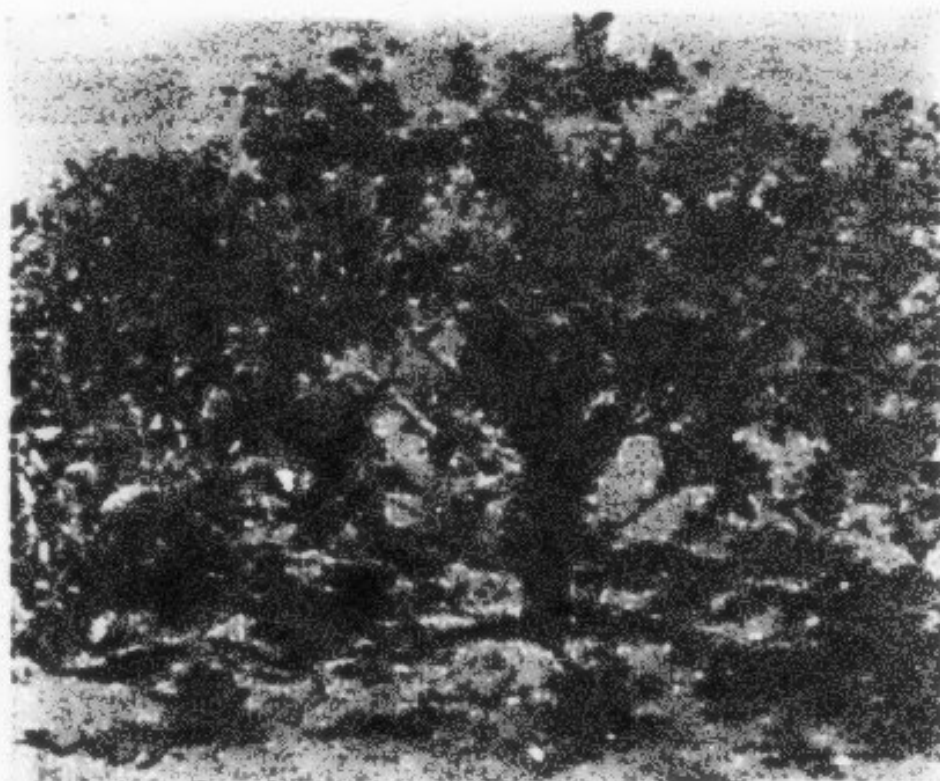
L'action entreprise doit se poursuivre grâce à l'action conjuguée du Service d'Information, de la Vulgarisation et de la section « pistachier » créée au sein du Ministère de l'Agriculture.

La culture du pistachier en Tunisie représentait quelques hectares en 1954. Les arbres étaient rares, concentrés dans quelques zones du Sud. La grande majorité des Tunisiens ne le connaissent que par ses fruits dont la quasi totalité était importée. Cet état de fait, était sans doute le résultat de la mauvaise réputation qui s'attachait à cet arbre dont on disait qu'il était impossible à greffer, à transplanter et à faire fructifier. A nos jours la superficie cultivée en pistachier est de 3.200 Ha.

La production totale de pistache dans le pays est nettement suffisante lorsqu'on connaît les possibilités du pays dans ce domaine. La consommation par habitant est extrêmement basse compte tenu de la demande.

Il est évident que si les prix étaient plus abordables, la consommation

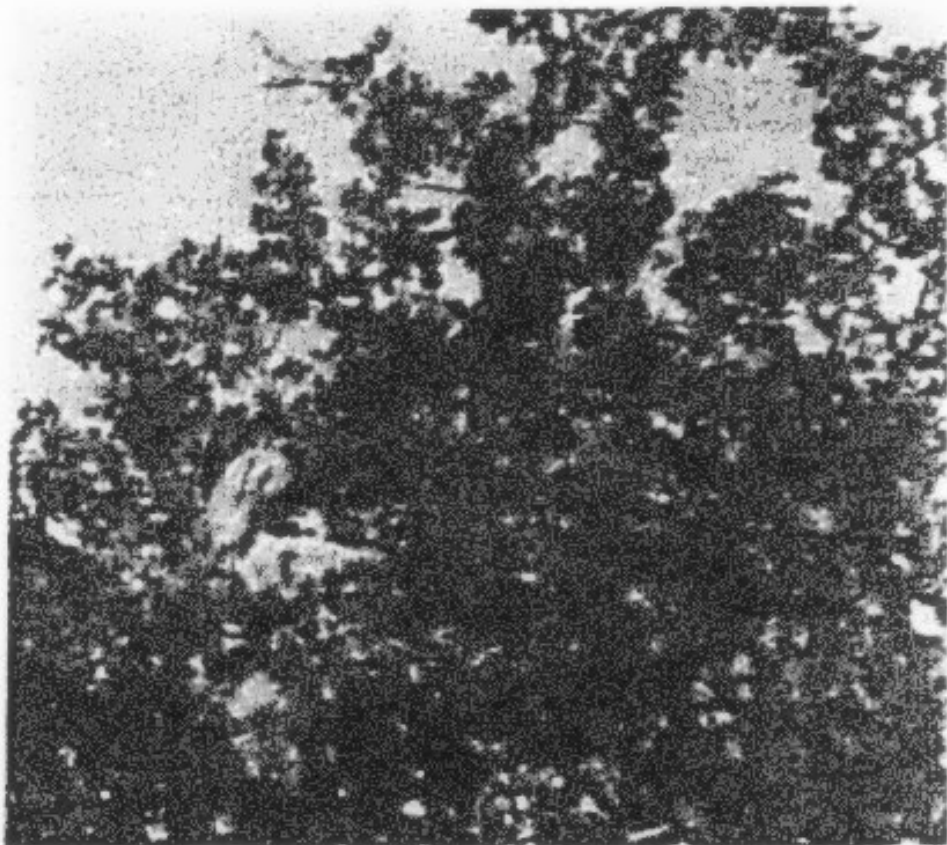
augmenterait sensiblement ; car, rares sont les Tunisiens qui peuvent payer un prix assez élevé pour un kilogramme de pistache. Ce n'est pas trop s'avancer que de dire que la consommation pourrait tripler si ce produit devenait accessible aux moyennes et faibles bourses. Cependant l'objectif



à long terme serait donc d'augmenter la consommation per capita en Tunisie.

Cependant des essais et expérimentations effectués sur cette culture au cours de deux projets réalisés par le Gouvernement tunisien avec l'aide de Programme des Nations Unies pour le Développement et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, ont permis de mettre au point des techniques de cultures adaptées au pays et, actuellement, les plantations de pistachiers s'étendent sur des milliers d'hectares. Les vergers créés posent de nombreux problèmes que beaucoup de techniciens et d'agriculteurs ne savent pas résoudre et un grand nombre de plantations ne sont pas entretenues et établies de façon normale.

La vulgarisation de la culture du pistachier avait été commencée dès 1954, mais sur un plan restreint. Le gouvernement tunisien soucieux d'instruire les techniciens et les arboriculteurs, non seulement aux techniques de multiplication, mais surtout de plantation de culture, d'entretien et de récolte qui restaient méconnues de la part d'entre eux. Des méthodes d'enseignement et de démonstration sont mises au point pour la vulgarisation des techniques à employer pour la réalisation des programmes de développement de la culture du pistachier adoptée par le nouveau plan quadriennal. En effet, 2.600 techniciens agriculteurs ou étudiants ont assisté à des séances qui se sont déroulées à travers toute la Tunisie. Cette action doit se poursuivre par le canal du Service d'Information de la Division de la Vulgarisation, et en particulier par la section « pistachier » dirigée désormais par un ingénieur tunisien spécialisé dans cette culture. Elle doit être réalisée à plusieurs niveaux et toucher d'abord les élèves des lycées agricoles et des centres de



formation pratique agricole, ensuite les techniciens dépendant aussi du Ministère de l'Agriculture que des coopératives, offices, fermes-pilotes et enfin les agriculteurs eux-mêmes.

ACTIONS DE VULGARISATION :

Ces actions vont être examinées en détails à la lumière de ce qui a déjà été entrepris par le projet de vulgarisation de la section du pistachier qui figure rarement au programme des cultures enseignées.

En procédant à une retrospective de dix ans, il est aujourd'hui visible que la culture du pistachier est devenue particulièrement importante dans la production agricole en Tunisie.

Cette culture est généralement considérée comme une activité relevant essentiellement de l'amateurisme et donc l'intérêt économique est à peu près nul comparé à celui des grandes productions

telles que les oliviers, les céréales, les fruits... etc.

Des mesures nécessaires au développement rationnel de la culture du pistachier en Tunisie ont été prises par le Ministère de l'Agriculture.

Des documents détaillés ou de grande vulgarisation ont été réalisés sur la culture de pistachier sont à la disposition des charges de cours et des élèves.

Des films ont été réalisés et projetés dans les établissements agricoles en vue de permettre aux élèves de suivre les différentes étapes de la culture, du semis jusqu'à la récolte.

La création de vergers et pépinières pourrait être réalisée avec la collaboration de la section « pistachier » qui organiserait éventuellement en pépinière le programme de multiplication des arbres nécessaires aux différents établissements.

Ainsi cette section pourra organiser des séances de vulgarisation

dans les différents gouvernorats où les agriculteurs demandent les solutions destinées à résoudre les problèmes rencontrés dans la région en ce qui concerne cette nouvelle culture. Ces séances doivent être organisées au moment de la récolte ou quelques jours auparavant.

Mais l'expérience a montré qu'il est nécessaire de créer ou d'adopter un verger qui puisse servir de démonstration dans chaque gouvernorat. Ce verger, facile d'accès, bien entretenu par le propriétaire devra comporter une ou plusieurs variétés mâles et femelles sélectionnées. Pour être certain de la qualité des fruits, il est nécessaire de prendre contact avec la section « pistachier » afin que les arbres en pépinière soient greffés avec des greffons sélectionnés. Enfin il serait naturellement souhaitable qu'une partie du verger soit réservée à la culture en irrigué pour pouvoir contrôler les différences de végétation et de production à l'hectare.

La politique du gouvernement tunisien incitant les responsables à s'approcher de plus en plus du citoyen, on a constaté que l'action de vulgarisation auprès des agriculteurs est primordiale et peut être réalisée directement par la section pistachier dans les principaux centres. Elle permet de

prendre contact avec les véritables artisans et l'expansion de la culture, mais le problème reste de trouver la possibilité de réunir les intéressés.

Comme solution à ce problème, le jour du marché ou souk, où les agriculteurs se déplacent, a été choisi pour organiser une séance de travail. Pour les petits centres où les délégations des séances de vulgarisation peuvent être organisées sur place, l'agent technique spécialisé pourra approcher les agriculteurs qui n'auront pas à se déplacer beaucoup pour écouter, voir les films ou diapositives et visiter également un verger, que le responsable a grand intérêt à créer ou à faire créer s'il n'en existe pas dans la région. Il faut toujours prendre comme principe de faire un verger modèle, c'est-à-dire qu'il vaut mieux qu'il soit petit et bien entretenu que très grand et délaissé. Aussi, il y a intérêt à avoir un verger irrigué donnant rapidement des résultats et répondant bien aux engrais azotés, à côté d'un verger sec. Les bonnes conditions doivent être choisies car l'échec ne pardonne pas. Il faut que le verger réussisse, et cela dépend du terrain, de l'eau, mais également de l'agriculteur et des soins qu'il apportera à ces arbres.

L'action de vulgarisation de la cul-

ture de pistachier se poursuit en réalisant des stages. Leurs succès et l'avis des participants permettent de souligner l'intérêt apporté par les stagiaires et le bénéfice qu'ils ont déclaré en avoir retiré. Cette réussite doit encourager la section pistachier à renouveler de tels stages qui permettent aux techniciens d'aborder les aspects pratiques de la culture et de ne plus rester sur le plan théorique comme cela se produit malheureusement de plus en plus.

Par conséquent, la Division de la Vulgarisation, de la Production Agricole, les organismes tels que l'Office des Terres Domaniales, le groupement interprofessionnel pour les agrumes et autres fruits, l'Office de la Mise en Valeur de la Vallée de la Medjerda emploient des techniciens qui doivent être très au courant des questions arboricoles. Certains devront d'ailleurs enseigner à leur tour et réaliser des démonstrations dans leurs secteurs, d'autres ont à conduire ou même à créer des vergers. Il faut cependant remarquer que cette culture est encore en Tunisie au stade de démarrage et cette formation de petits agriculteurs, chefs de cultures ou spécialistes est très importante et ne doit pas être éliminée tout au moins à l'heure actuelle.

Mohamed Neïb KRICHENE

LES ENGRAIS

Depuis l'indépendance l'effort fourni par l'Etat pour, augmenter la production agricole, a couvert tous les secteurs notamment celui de l'utilisation des engrais. En effet, si l'on compare le niveau actuel d'utilisation des engrais à celui des 5 premières années (1956-1961) on constate une nette progression due à cet effort continu. La campagne de référence étant celle de 1956-1957, l'évolution de la consommation enregistrée actuellement est de l'ordre de :

- 1.000 % pour les engrais azotés ;
- 195 % pour les engrais phosphatés ;
- 160 % pour les engrais potassiques (voir tableau en annexe).

Par ailleurs, l'analyse rapide de la consommation des engrais met en évidence une augmentation sensible entre 1956 et 1968 et particulièrement à partir de cette dernière année, le taux d'accroissement annuel a évolué régulièrement, malgré certaines chutes d'utilisation dues aux aléas climatiques. Cet effort a donc consisté en une intervention massive ayant pour objectif essentiel l'approvisionnement régulier des agriculteurs et une politique de sensibilisation, en vue de les faire accéder aux techniques modernes d'exportation, et, par voie de conséquences, l'augmentation de la production. Cet effort a été, en effet, matérialisé par :

1°) - *La Vulgarisation des méthodes modernes d'utilisation rationnelle des engrais :*

- Parcelles de démonstration ;
- Journées d'information ;
- Sensibilisation par la presse, la radio et la télévision ;
- Projection de films ;
- Centres de recyclage.

2°) - *L'encadrement technique adéquat :* actuellement toutes les zones agricoles sont encadrées par des ingénieurs expérimentés et dont la formation a été effectuée dans le but d'aider et d'éduquer les agriculteurs pour accéder à ces techniques.

3°) - *La mise à la disposition des petits et moyens agriculteurs de crédits de campagnes :* de plus, d'autres mesures ont été prises en vue d'augmenter l'utilisation des engrais par la généralisation du système des crédits liés en nature (semences - engrais).

4°) - L'intervention des organismes céréaliers en vue de toucher le maximum d'agriculteurs par l'installation de points de vente d'engrais répartis sur toutes les zones agricoles du pays. L'Office des Céréales, la COCEBLE, la C.C.G.C. disposant d'un nombre important de centres couvrant aussi bien les zones du nord, que du centre et du sud.

L'approvisionnement des agriculteurs s'effectue par le canal de ces centres régionalisés et la distribution des engrais est ainsi facilitée.

5°) - *La subvention des engrais azotés :* c'est là une mesure particulièrement importante, qui a joué un rôle déterminant dans l'utilisation de ces produits. En effet, particulièrement en 1968, ces engrais ont été subventionnés par l'Etat, en vue de rendre leur prix à la portée des agriculteurs et en faire diminuer, par conséquent, le coût à la production. Cette intervention a d'ailleurs couvert d'autres moyens de production en plus de ceux des engrais (carburant - semences - plants - plastique - sacherie).

Pour ce qui est des engrais azotés, cette subvention est actuellement de l'ordre de 15 D/Tonne, soit une charge totale de : 900.000 D. à un 1.000.000 de Dinars que la Caisse Générale de Compensation supporte.

Par ailleurs, et par suite de la hausse du coût d'exploitation des gisements de phosphate brut, le superphosphate a été aussi subventionné à raison de 1 d. 100 par tonne soit aussi une charge totale de l'ordre de 55.000 Dinars.

Cependant et malgré ces diverses interventions qui sont de nature à exercer un effet direct sur l'augmentation du taux d'utilisation, nous constatons que la consommation optimale d'engrais n'est pas encore atteinte, aussi l'objectif serait d'utiliser :

- 40 millions d'unités azote ;
- 50 millions d'unités phosphate ;
- 9 millions d'unités potasse.

C'est ainsi que notre préoccupation actuelle est de généraliser la fertilisation des terres et d'atteindre en conséquence, l'objectif assigné. A cet effet, et dans le cadre de la préparation du plan quadriennal 1973-76, des mesures ont été prises :

— *La vulgarisation* : celle-ci sera entreprise aussi bien par les cadres de l'administration que par ceux des organismes fournisseurs et distributeurs d'engrais.

— *La formulation des engrais* : qui devrait répondre aux conditions techniques et économiques du pays.

Mais aussi :

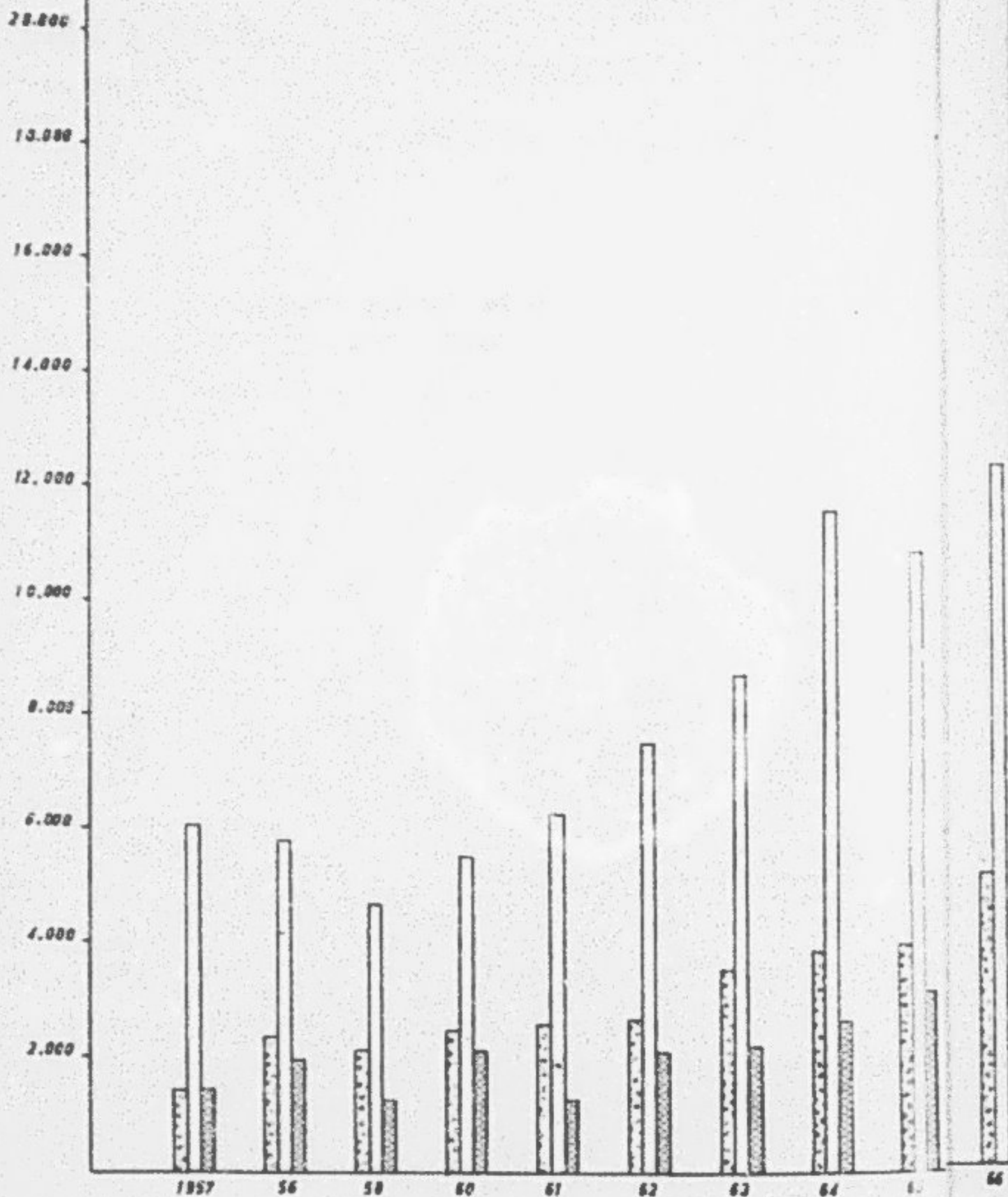
- Renforcement des moyens des crédits ;
- Réajustement des prix des engrais aux subventions ;
- Instauration de prix hors saison pour encourager le stockage chez l'utilisateur ;
- Elargissement du circuit de distribution des engrais ;
- Constitution de stocks de sécurité.

CONSUMMATION D'ENGRAIS PAR L'AGRICULTURE TUNISIENNE (en milliers d'unités fertilisantes)

CAMPAGNE	N° 3		P 205		K 20	
	Tonnes métriques	Accroiss. ou diminution par an	Tonnes métriques	Accroiss. ou diminution par an	Tonnes métriques	Accroissement ou diminution par an
1956-57	1.325		6.060		1.227	
1957-58	2.326	+ 75 %	5.730	- 5 %	1.902	+ 103 %
1958-59	2.107	- 9 %	4.532	- 21 %	1.260	- 1,8 %
1959-60	2.403	+ 14 %	5.544	+ 22 %	2.146	+ 27 %
1960-61	2.560	+ 7 %	6.217	+ 12 %	1.259	- 34 %
1961-62	2.700	+ 6 %	7.400	+ 9 %	2.025	- 41 %
1962-63	3.574	+ 32 %	8.600	+ 16 %	2.160	+ 31 %
1963-64	3.756	+ 5 %	11.540	+ 34 %	2.448	+ 13 %
1964-65	3.944	+ 5 %	10.720	- 7 %	3.120	+ 13 %
1965-66	5.046	+ 27 %	12.280	+ 14 %	684	- 3 %
1966-67	5.250	+ 4 %	11.605	- 3,6 %	1.702	+ 91 %
1967-68	6.153	+ 17 %	14.800	+ 25 %	1.670	- 1,6 %
1968-69	8.000	+ 30 %	15.135	+ 2 %	1.613	+ 55 %
1969-70	9.400	+ 17,5 %	18.858	+ 24 %	3.281	+ 82 %
1970-71	13.200	+ 40 %	19.264	+ 2 %	2.121	+ 72 %
1971-72	18.774	+ 42 %	16.520	- 14 %	2.800	- 71 %
1972-73	14.939	- 20 %	17.753	+ 7 %	3.189	+ 6 %

1000 United Tons

Evolution de la Consommation des
par l'Agriculture
1956-1957



— NH_3
 — P_2O_5
 — K_2O



1000 United Tons

20.000

18.000

16.000

14.000

12.000

10.000

8.000

6.000

4.000

2.000

1957

58

59

60

61

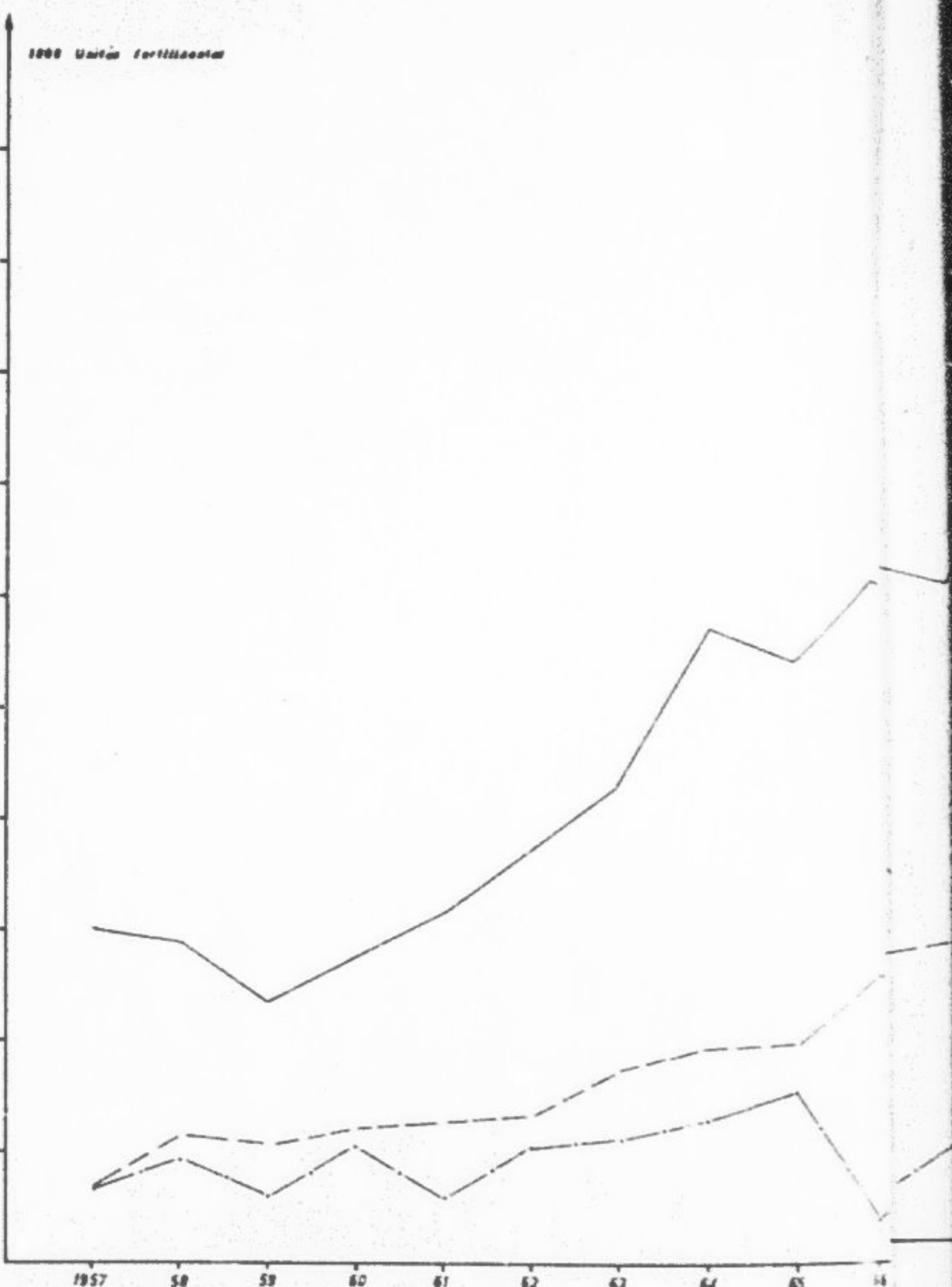
62

63

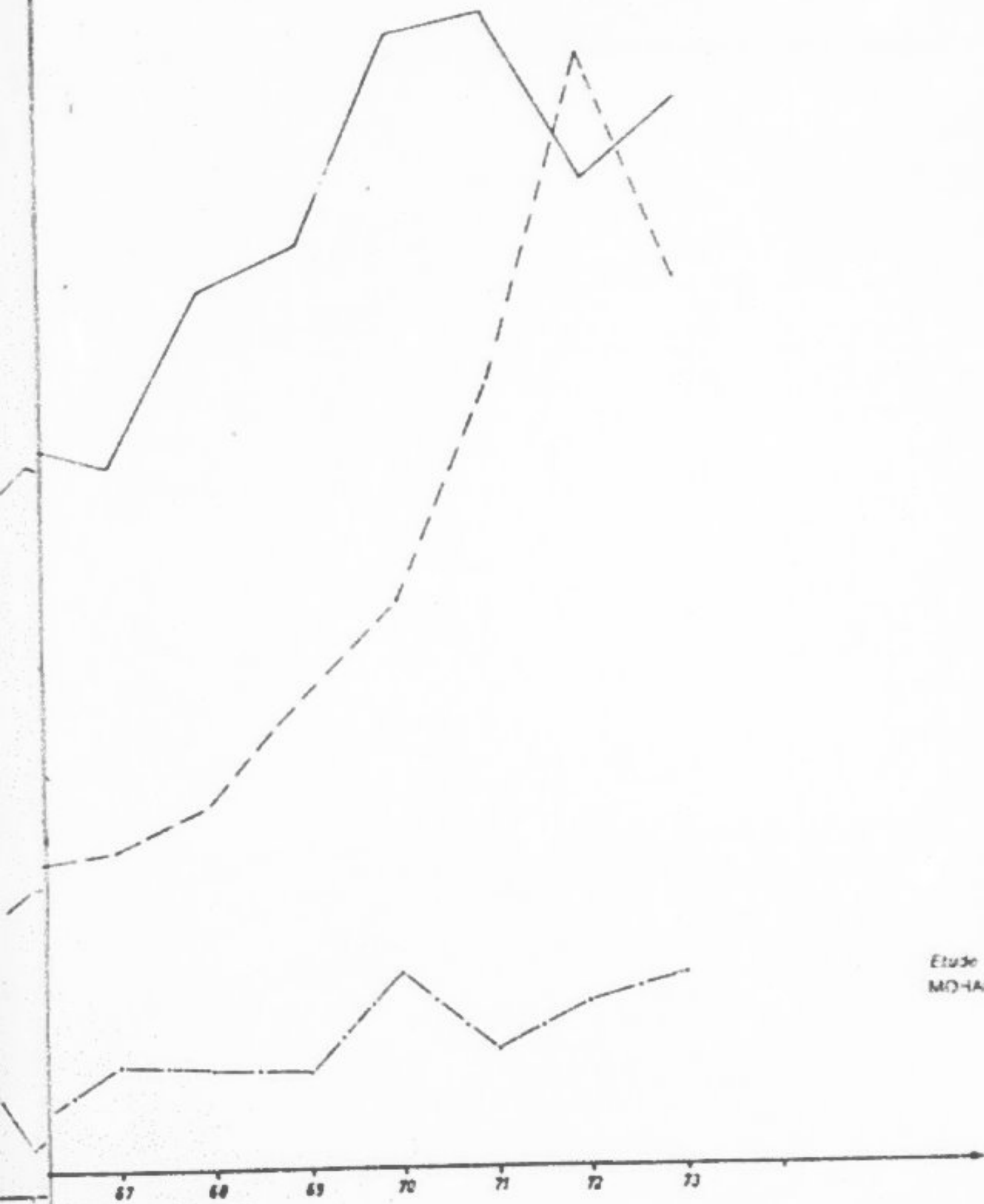
64

65

66



--- H_2O
 — P_2O_5
 - - K_2O



Etude réalisée par
 MOHAMED EL BAHRI

L'ARTICHAUT

I. - Généralités :

L Artichaut est une culture essentiellement méditerranéenne. Les pays méditerranéens produisent le 90 % de la production mondiale, le pourcentage restant est couvert par l'Argentine et la Californie.

Le commerce international ne touche que le 4 à 5 % de l'offre globale et n'intéresse que les pays méditerranéens où ce légume rentre dans la tradition alimentaire.

L'offre mondiale de l'artichaut a plus que doublé durant les dix dernières années passant de 614 mille tonnes à 1.330.000 tonnes, et ceci bien que ce légume ne soit pas apprécié par les pays non méditerranéens. Cette évolution est due essentiellement à l'Italie qui a plus que doublé sa production durant la même époque.

Tableau N° 1

Les principaux pays producteurs d'Artichaut

PAYS	Quantités en Tonnes	%
Pays du Bassin méditerranéen		
1. Italie	750.000	56
2. Espagne	200.000	15
3. France	150.000	11,5
4. Grèce	40.000	3
5. Algérie	40.000	3
6. Maroc	25.000	2,4
7. Tunisie		1,9
8. Egypte	13.000	1
9. Israël	6.000	0,5
10. Turquie	4.000	0,3
TOTAL :		
Pays non méditerranéens		
Argentine	70.000	5,3
U. S. A.	30.000	2,4
TOTAL GENERAL		
		100,0

II. - Culture de l'Artichaut en Tunisie :

1. Surfaces

L'Artichaut occupe depuis plus de 10 ans une superficie comprise entre 1500 et 2200 ha répartis comme suit (Budget économique 71-72,

72-73, 73-74).

TUNIS :

Basse Vallée de la Medjerda

60 à 70 %

BEJA :

5 à 7,5 %

BIZERTE :

5 à 7,5 %

Medez El Bab - Testour :

Beja 15 à 17,5 %

JENDOUBA :

Bou Salem 2,5 %

Jendouba 2 %

Ghardimaou 1 %

Ain Draham - Tabarka 0,2 %

Autres 3 %

2. Variétés

Les variétés cultivées sont :

— Le *Blanc oranais* : très précoce maturité octobre à mai, c'est une variété peu cultivée non exportable, qui se vend cher sur le marché local mais les prix baissent rapidement avec l'apparition des artichauts violets en novem-

bre.

— Le *violet d'Hyères* : précoce, maturité en novembre sensible à la viruse, exportable, cette variété occupe le 50 % environ de la surface plantée.

— Le *violet d'Alger* : Variété résistante aux maladies mais tardive et moins appréciée pour l'ex-

portation que la précédente.

— *Annabi et Beldi* sont des mutants respectivement du blanc oranais et du violet d'Alger, tardifs, maturité de janvier à juin.

— *Maco ou blanc d'Hyères* : très tardive, très peu cultivée, pourrait s'avérer intéressante sur le marché local et pour l'exportation.

3. La production

Calendrier de production

de l'Artichaut

(source SEM-OMVVM)

Mois - Variétés	Violet d'Hyères		Blanc oranais		Violet d'Hyères			
	% (*)		% (**)		% Mensuel		% Cumulé	
	Mensuel	Cumulé	Mensuel	Cumulé	1 an	2 ans	1 an	2 ans
Octobre	0,1	0,1	14,3	14,3	—	0,7	—	0,7
Novembre	1,5	1,6	65,6	71,6	—	9,4	—	10,1
Décembre	2,6	4,2	12,9	92,8	1,5	10,4	1,5	20,5
Janvier	6,3	10,5	7,2	100,0	7,5	16,5	9,0	57,0
Février	12,2	22,7			13,3	16,8	22,5	53,7
Mars	24,9	47,6			25,2	19,9	47,5	73,7
Avril	34,7	82,3			26,6	16,7	74,1	90,0
Mai	17,7	100,0			25,9	9,6	100,0	100,0

(*) Chiffres moyens des campagnes 70-71, 71-72, 72-73 pour artichautières d'un et de deux ans.

(**) Chiffres de la campagne 1972-73 pour les artichautières d'un et deux ans.

(***) Chiffres de la campagne 1972-73 relevés séparément sur les artichautières d'un et de deux ans.

b) En conserve

L'exportation d'artichaut en conserve représente le 21 % de la production soit environ le 62 % du total transformé.

Les industriels exportent le plus souvent individuellement et ne maintiennent pas un contact permanent avec les importateurs.

La concurrence d'autres pays producteurs est sévère, la demande totale prévue pour l'Europe en 1975, exprimée en artichauts frais est de l'ordre de 70.000 T dont 65.000 T sur la France. L'offre atteint 157.000 T, non compris la Tunisie.

2. L'écoulement à l'intérieur du pays

a) En frais

Le marché de gros de Tunis occupe une place importante dans l'écoulement de la production (tab. N° 1), où les prix réalisés sont les meilleurs (tab. N° 2).

Les meilleurs prix se réalisent au mois d'octobre pour chuter assez rapidement dans les mois suivants (tab. N° 3).

L'apport des 13 marchés de gros est de l'ordre de 5.000 T par année soit le 45 % de la production nationale environ.

b) La transformation

Le taux de transformation de 34% est relativement élevé. Il s'agit de fond d'artichaut en nature dont le calibre varie entre 10 et 20 fonds par Kg de conserve correspondant à 440 grammes nets ou de fonds en morceaux de 500 g nets.

Pour mieux combattre la concurrence d'autres pays producteurs, il y a lieu d'utiliser les capitules de petit calibre et les fonds non fibreux.

Ces deux conditions sont réalisées par une production précoce, en utilisant l'acide gibbérélique suivant les règles de l'art.

Les principaux pays importateurs d'artichaut sont :

Pays Importateurs	Moyenne des 14 dernières années	
	Quantités en T	% du total exporté
— France	2.796	96,75
— Libye	57	1,96
— Autres pays	37	1,29
TOTAL	2.890	100,00

Les principaux pays importateurs d'artichauts transformés sont :

— France	2.723,5	94,49
— Soudan	38,9	1,35
— Canada	16,4	0,64
— Suède	17,8	0,62
— Libye	14,8	0,51
— Autres	68,9	2,39
TOTAL	2.882,3	100,00

Prix moyens net de l'Artichaut :

Années	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
Prix moyens à l'exportation	62	48	63	80	74	80	81	84
Prix moyens de gros	45	55	64	81	88	74	85	86
Prix moyens à la transf.	38	17	14	18	33	44	42	43
Prix à la product.	39	36	39	60	64	58	60	55

Les prix réalisés par la vente aux industries sont inférieurs aux prix à la production comme le montre le tableau suivant (source : EPOA).

Cette courbe de production montre que la variété violet d'Hyères convenablement conduite fournit le 47,6% de la production à la fin du mois de mars, c'est-à-dire avant l'expiration de la période d'exportation. Vers le 15 avril, période de pleine production, les usines commencent la transformation.

La production nationale a chuté à partir de 1966 jusqu'en 1970.

Le redressement amorcé en 1971 a été interrompu en 1973 par les inondations qui ont détruit plus de 400 ha dans la Basse Vallée.

III. - L'écoulement de la production

Les chiffres des dix dernières campagnes nous ont permis de dresser le tableau suivant :



1. L'exportation :

a) En frais :

Bien que l'artichaut soit facilement exportable en frais, la réalisation moyenne n'atteint que 21 % de la production nationale, cette faiblesse est due :

— au prix élevé du produit sur le marché local pendant les premiers mois d'exportation.

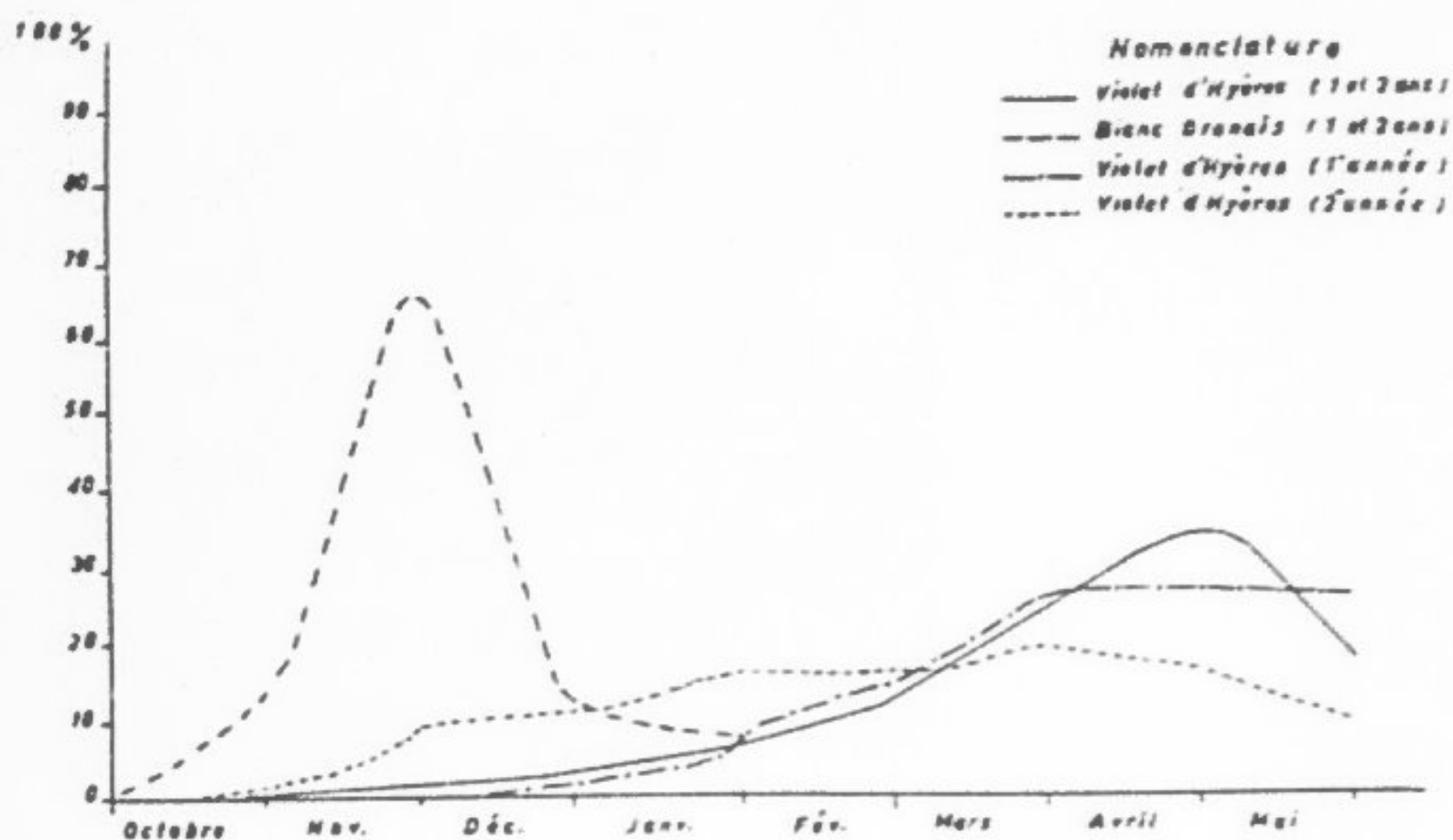
— manque d'exportateurs solides dynamiques, susceptibles de présenter des produits de qualité loyale et marchande.

— irrégularité des exportations tunisiennes.

L'époque d'exportation sur la France débute en novembre et prend fin à l'entrée en production des artichautières du Midi c'est-à-dire au 15 avril environ. La France à elle seule peut absorber

Destination de la production	% par rapport à la prod. nation.
Consommation locale en frais	45
Consommation locale en transf. équiv. frais)	13
Exportation en frais	21
Exportation en transformé (équiv. frais)	21
TOTAL : (Production nationale)	100

5000 T d'artichauts frais par an, ces 14 dernières années n'a été que de 2.850 T/an.



Présentation graphique du violet d'Hyères

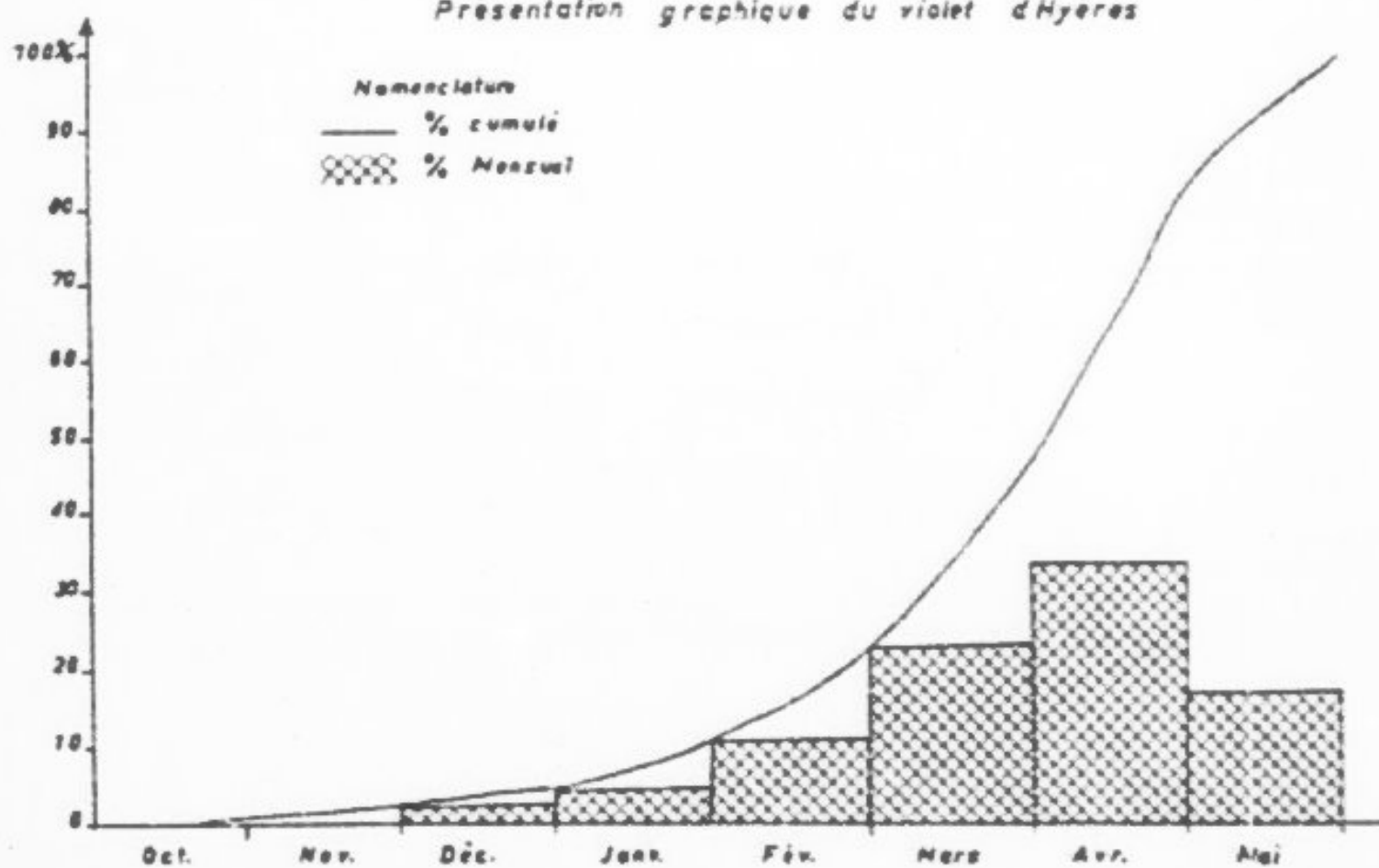


Tableau Numéro 1

Principaux Marchés	Moyenne des Quantités des 4 dernières campagnes	% Par Rapport au Total
TUNIS	2.819,6	68,78
SOUSSE	422,3	10,30
BEJA	201,3	4,91
SFAX	190,8	4,65
JENDOUBA	138,4	3,37
LE KEF	121,0	2,95
BIZERTE	86,3	2,10
KAIROUAN	36,7	0,85
NABEUL	14,1	* 0,75
GABES	22,5	0,54
GAFSA	20,8	0,50
KASSERINE	17	0,41
MEDENINE	7,8	0,19
<u>TOTAUX :</u>	4.098,9	100

* Résultat de deux campagnes (1969/70 et 1970/71)

Tableau Numéro 2

GOUVERNORATS	CAMPAGNES							
	1969/70		1970/71		1971/72		1972/73	
	Quantités	Prix moyens	Quantités	Prix moyens	Quantités	Prix moyens	Quantité	Prix moyens
TUNIS	2577,0	198	2483,4	143	2690,3	180	3375,2	203
BIZERTE	46,5	94	76,6	66	99,7	160	128,9	151
BEJA	153,4	53	146,9	40	399,5	28	186,8	38
JENDOUBA	1120,0	43	274,-	50	108,6	47	132,-	58
LE KEF	7,7	123	69,2	57	204,1	35	174,8	37
NABEUL	17,3	71	24,7	125	-	-	-	-
SOUSSE	17,3	76	423,2	49	876,8	30	274,-	77
KASSERINE	5,2	58	14,2	37	32,-	73	19,5	66
KAIROUAN	2,0	92	29,5	66	61,5	42	22,5	127
SFAX	165,5	41	228,2	34	235,3	40	169,2	45
GABES	15,0	71	16,4	73	31,-	89	26,5	81
GAFSA	5,2	162	13,6	120	11,-	90	31,8	83
MEDENINE	0,6	63	1,3	113	5,8	83	15,2	69
TOTAL	5879,9	99	3801,2	134	4755,6	100		168

Tableau Numéro 3

CAMPAGNES — — MOIS	CAMPAGNES							
	1969/70		1970/71		1971/72		1972/73	
	Quantités	Prix moyens	Quantités	Prix moyens	Quantités	Prix moyens	Quantités	Prix moyens
SEPTEMBRE	E	40	E	240	—	—	—	—
OCTOBRE	0,8	936	0,6	916	1,4	875	15,4	580
NOVEMBRE	25,0	408	13,8	698	22,2	647	131,4	315
DECEMBRE	143,7	219	64,7	421	78,2	442	303,6	218
JANVIER	208,3	276	150,5	349	191,4	314	604,9	203
FEVRIER	406,8	145	441,4	135	612,8	150	845,5	129
MARS	853,5	156	920,4	129	1292,5	125	1059,4	149
AVRIL	3411,0	61	1354,8	125	1599	95	1065,6	174
MAI	815,7	101	840,9	85	940,5	54	522,5	138
JUN	15,1	130	13	121	17,6	85	7,2	111
JUILLET	E	60	1,1	178	E	25	0,7	90
AOUT	—	—	—	—	—	—	0,2	120
<u>TOTAL</u>	5879,9	99	3801,2	134	4755,6	100	4556,4	168

Tableau Numéro 4

MARCHE DE GROS	PRIX MOYENS PAR Kg				MOYENNE
	C A M P A G N E S				
	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	
BIZERTE	94	66	160	151	127
NABEUL	71	125	—	—	• 102
GAFSA	162	120	90	83	99
TUNIS	198	145	180	203	183
MELENINE	64	113	83	69	75
SOUSSE	76	49	30	77	44
KAIROUAN	92	66	42	127	65
GABES	71	73	89	81	81
JENDOUBA	42	50	47	58	46
KASSERINE	58	37	73	66	63
LE KEF	123	57	35	37	40
SFAX	81	34	40	45	39
BEJA	53	40	28	38	36

• Résultat de deux campagnes (1969 7 Oct. - 1970/71)

Tableau Numéro 5

Cours des prix par variété

PRIX MOYENS	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73
Ordinaires	305	388	344	248
Violeta	277	446	445	160
Annabi	242	169	212	236
Beldi	257	220	235	282

Tableau Numéro 6

Année	P R O D U C T I O N N A T I O N A L E				Importation en transformé		T O T A L		
	Quantité livrée à la transformation		Quantité commercialisée en frais		Quantité en T.	Equivalent en frais en T.	Frais	Conserve (équivalent en frais)	TOTAL GENERAL
	En T.	Z	Quantité en T.	Z					
1964	3.950	30	8.904	70	0,771	3,855	9.050	3.953,855	13.004
1965	8.500	46	9.800	54	0,345	1,725	9,800	8.501,725	18.302
1966	4.250	26	12.250	74	0,233	1,165	12.250	4.251,165	16.501
1967	5.700	34	10.700	66	8,889	44,445	10.700	5.744,445	16.444
1968	5.200	37	8.785	63	0,182	0,910	8,785	5.200,910	13,986
1969	1.450	11	11.495	89	0,246	1,230	11.495	1.451,250	12.946
1970	2.000	26	5.794	74	0,280	1,400	5.794	2.001,400	7.795
1971	4.600	39	7.300	61	0,057	0,285	7.300	4.600,285	11.900
1972	7.200	48	7.738,2	52	6,687	33,435	7.738,2	7.233,435	14.971,2
1973	2.400	23	8.000	77	0,359	1,795	8.000	2.401,795	10.402

Tableau N°1010 J

Année	R E S O U R C E S			E N P R A I S			P M P L O I			R e t r a n s f e r m e (E q u i v a l e n t (F a i t))			TOTAL				
	Quantité composée, en fraie	Total en (Equivalent) fraie	TOTAL	Consommation locale		Exportation	Consommation locale		Exportation	Consommation locale		Exportation					
				Quantité	Quantité		Quantité	Quantité		Quantité	Quantité						
1964	9,050	3,954	13,004	5,334	60,55	100	1,11	5,434	3,470	38,34	8,904	-	3,954	13,004			
1965	9,800	8,502	18,302	2,190	173,36	210	2,16	2,400	2,400	124,68	9,800	4,772	156,13	3,750	43,88	8,502	18,302
1966	12,250	4,251	16,501	8,350	68,16	220	1,80	8,570	3,480	30,04	12,250	251	5,90	4,000	34,10	4,251	16,501
1967	10,200	5,744	15,944	7,460	69,72	190	1,77	7,650	3,050	128,51	10,200	1,799	31,32	3,945	68,68	5,744	16,444
1968	8,785	5,201	13,986	5,300	60,33	150	1,71	5,450	3,335	37,96	8,785	1,926	137,03	3,275	62,97	5,201	13,986
1969	11,495	1,451	12,946	7,370	64,11	70	0,62	7,440	4,055	35,27	11,495	-	1,855	1,855	-	1,451	12,946
1970	5,794	2,001	7,795	3,614	362,59	785,7	4,64	4,000	1,794	130,97	5,794	451	34,04	1,320	65,96	2,001	7,795
1971	7,300	4,400	11,900	3,825	52,40	721,7	9,49	4,547	2,753	37,71	7,300	1,965	42,72	2,635	37,28	4,400	11,900
1972	7,738,2	7,233	14,971,2	5,104,2	65,96	752	10,02	5,856,2	1,862	124,32	7,738,2	3,498	44,36	3,735	51,64	7,233	14,971,2
1973	8,000	2,402	10,402	4,475,8	55,95	1,027,2	12,83	5,503	2,487	31,22	8,000	782	32,56	1,620	67,44	2,402	10,402

L'Ingénieur Principal
Othman ESSAIDI



KHARTOUM

ALIMENTATION Colloque sur l'agriculture du Tiers-Monde à Khartoum.

Le Soudan a ouvert ses portes aux victimes de la sécheresse dans la zone du Sahel, a déclaré à Khartoum le président Jaafar El Numeiry en inaugurant un symposium international de cinq jours consacré aux problèmes alimentaires.

Selon le président, la famine menace 400 millions de personnes dans le monde.

Le symposium réunit des représentants de producteurs de fertilisants et de machines agricoles, d'institutions financières et d'organisations internationales.

BRUXELLES

Les ministres de l'Agriculture et des Affaires Etrangères des neuf pays du Marché Commun se sont réunis séparément à Bruxelles.

Les premiers vont fixer les prix d'un certain nombre de produits agricoles pour la campagne 1975, ce qui laisse prévoir de longues discussions durant deux jours du moins.

Les seconds vont délibérer plus brièvement sur les rapports avec l'agence internationale de l'énergie et la préparation du dialogue euro-arabe.

ENVIRONNEMENT

L'ENVIRONNEMENT SOCIAL DES VACHES

La revue agricole est-allemande « Bauer Echo » annonce que diverses expériences ont permis d'arriver à la conclusion que les vaches donnent d'autant plus de lait qu'elles se sentent mieux dans leur environnement social.

Il a été en effet prouvé, précise la revue, que des vaches enlevées à leur pré-laitier et regroupées dans des étables donnaient beaucoup moins de lait que précédemment, cette réduction étant vraisemblablement due à la pression sociale exercée sur les vaches ainsi regroupées.

LES PRINCIPALES AUGMENTATIONS DE PRIX AGRICOLES

Les augmentations de prix décidées par les ministres de l'Agriculture des « Neuf » pour la campagne 1975-76 représentent une majoration au moins supérieure à 10 %, indique-t-on de source informée. Elles comportent notamment les augmentations suivantes :

Blé tendre : + 9 % pour le prix d'intervention
Sucre : + 15 %

Lait : + 6 % du 1er Février et 4,7 % en Septembre
Viande bovine : + 8,5 % du prix d'orientation et
5,5 % du prix d'intervention
Veau : + 8,5 %
Porc : + 8,5 %

Ces aides sont d'autre part prévues pour le bœuf.
Elles s'élèveront à 28 unités de compte (une aug-
mentation égale 5,5 frs français) par tête à charge
du fonds agricole européen et 52 unités de compte
à charge des Etats membres.

C. E. E.

C.E.E. - Sucre : accord de principe d'importation
pour l'Italie et la Grande-Bretagne.

Les ministres de l'Agriculture du Marché Commun
ont convenus en principe à Bruxelles d'autoriser
des subventions du Fonds Agricole de la Commu-
nauté Economique Européenne pour l'importation
de deux cents mille tonnes de sucre du marché
mondial au profit de la Grande-Bretagne et de
l'Italie, déclare-t-on de source informée.

Ils ont également convenu du principe de l'impor-
tation de cent mille autres tonnes de sucre plus
tard, à condition que le montant des subventions
puisse être maintenu dans la limite du budget du
Fonds Agricole pour 1975.

De même source on déclare que le montant des
subventions versées pour les trois cent mille tonnes
serait considérablement inférieur à celui des sub-
ventions concernant les deux cent mille tonnes déjà

importées ce mois-ci et le mois dernier, qui auraient
coûté à la Communauté environ 60 millions d'unités
d'escompte.

L'accord prendra un caractère formel, sur la base
d'une proposition à mettre au point par la commis-
sion des communautés européennes, ajoute-t-on
de même source.

Il règne une pénurie de sucre en Italie et en Grande-
Bretagne.

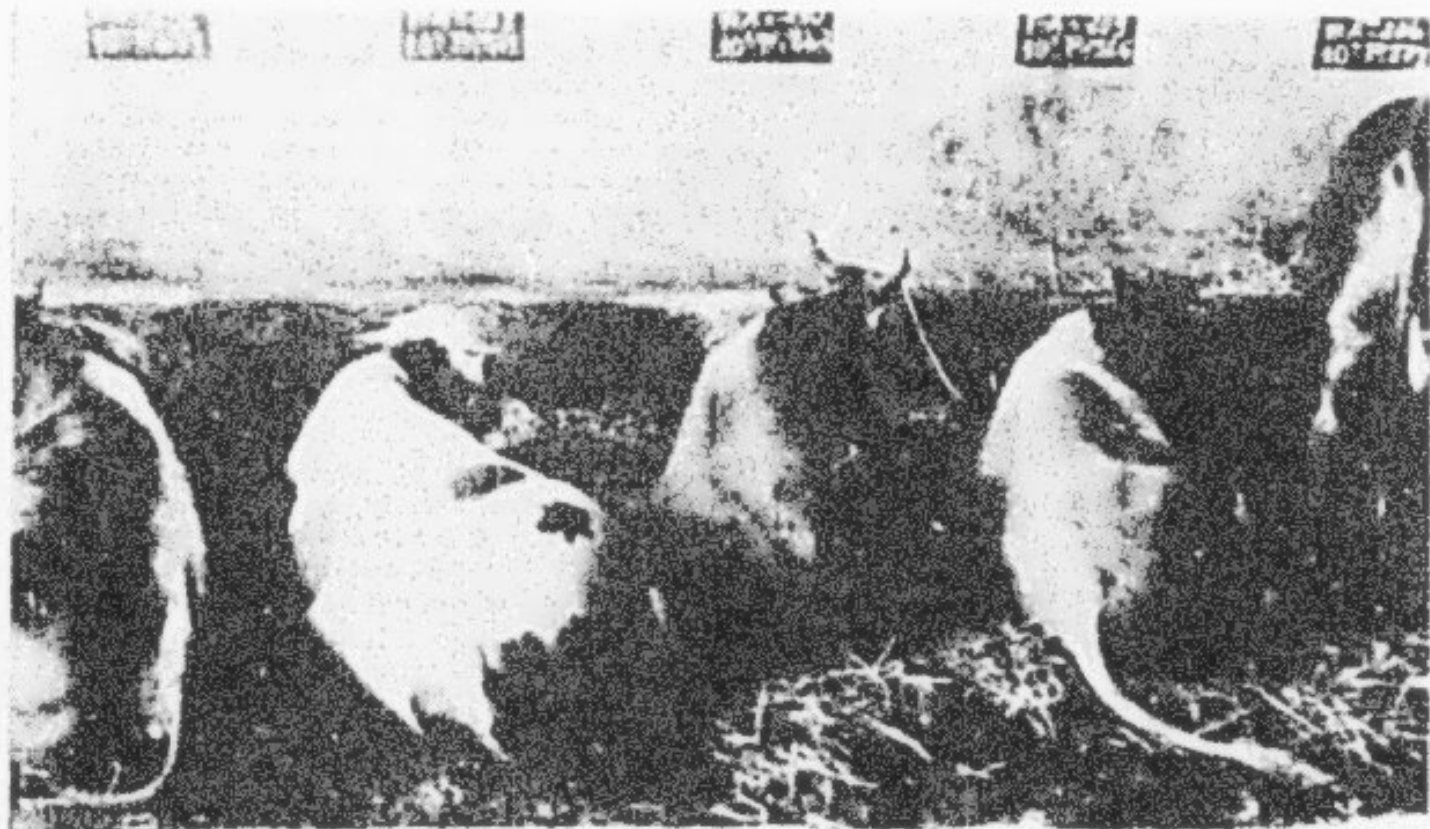
F. A. O.

M. Addeke Boerma, directeur général de l'Organi-
sation des Nations Unies pour l'Alimentation (FAO),
s'est prononcé à Berlin-Ouest, contre une augmen-
tation « massive » de la production agricole euro-
péenne.

Dans une interview accordée à l'occasion de la
Foire Agricole Internationale « Semaine Verte » à la
station de radiodiffusion ouest-berlinoise « RIAS »,
M. Boerma a souligné que par le jeu des prix sur
le marché mondial, des situations de pénurie se
transformaient rapidement en situations excédon-
naires, comme cela s'était passé pour la viande
bovine.

Le directeur général de la FAO a reconnu que dans
les pays développés de l'Europe des « Neuf », un
certain protectionnisme était sans doute inéluc-
table dans le secteur agricole. Cependant a-t-il
ajouté, en dressant leurs barrières commerciales.

Les Européens ne devraient pas avoir uniquement
en vue leurs propres préoccupations, mais prendre
en considération également les répercussions de
leur politique à l'échelle mondiale.





LES OBJECTIFS

De A. S. M. A

Dans le but de renforcer le sentiment fraternel entre tous les agents et leurs responsables du département de l'Agriculture, et pour rendre leurs esprits sains débarrassés de toutes arrière-pensées, M. Hassen Belkhadja a donné ses instructions en vue de créer une association sportive au sein du Ministère de l'Agriculture appelé ASMA. Cette action a beaucoup d'objectifs et tend à établir une relation étroite et une coopération très fructueuse entre les différents responsables et leur employés qui forment aujourd'hui un cadre jeune et dynamique, assurant une meilleure rentabilisation des efforts déployés dans le cadre de notre développement.

En effet, par le sport, et par le contact entre les différents cadres, nous responsables et fonctionnaires, nous voulons qu'il y ait une certaine compatibilité entre les générations qui assureront plus tard une relève des anciens mis éventuellement à la retraite, et ce, sans heurts ni discontinuité. Aussi nous essayons d'établir cette égalité entre l'homme et la femme et rompre tous complexes s'ils existent entre les deux sexes aussi bien dans l'administration que sur le terrain des compétitions sportives où règne un respect réciproque et une discipline conforme aux règles des jeux. Telle est la relation étroite entre ces deux principaux facteurs "Sport et Travail" qui visent l'augmentation de la rentabilité dans le travail du fonctionnaire pratiquant le Sport.

Ainsi avec la collaboration de la fédération Sport et Travail et l'aide du Ministère de la Jeunesse et des Sports, cette association a été enfin fondée sur des bases bien solides. Des jeunes de toutes directions, de tous offices, de toutes coopératives, sociétés ou groupements sous tutelles adhèrent dans leur foyer sportif.

Dans ce cadre, une première réunion a été tenue en vue d'établir le comité directeur, le comité d'honneur dont le président est Monsieur Hassen Belkhadja. Un comité actif a été élu et présidé par par Abdelmajid Telemcom, ingénieur principal. La discussion s'est ensuite déroulée sur les prévisions du budget d'équipement et de fonctionnement de cette association.

L'activité de cette association embrasse les catégories suivantes : football, handball, basket-ball, tennis de table, jeux d'échec... etc.

Enfin la couleur choisie pour l'ASMA est : Maillot vert, col et manches blancs, culotte blanche - chaussettes blanches avec rayures vertes.

L'entraînement de l'équipe de football est assuré par un jeune du Ministère de l'Agriculture, dynamique, doué d'une bonne volonté et possédant une compétence assez élevée et une expérience acquise auparavant au Club Africain. En effet compte-tenu des compétitions jouées par cette équipe, dont les résultats ont été brillants (7 matches gagnés et un nul), nous nous sommes persuadés de la haute assistance technique des responsables en faveur de la promotion du Sport au sein du Département.

Il faut, cependant, remarquer que cette association est encore au stade de démarrage. Des obstacles d'ordre matériel et financier rencontrent l'animation de cette activité. Dans ce sens nous recommandons à tous les responsables de différents niveaux de penser avec nous sur les formules d'aides les plus efficaces pour un meilleur épanouissement de cette activité et pour la réalisation de tous les objectifs de l'ASMA.

NEJIB KRICHENE

UN NOUVEAU VISAGE DU BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION

« agriculture »

On pense généralement que la mise en œuvre de cette publication, nécessitant une dimension supplémentaire de Technicité, a été en grande partie à l'origine de ce retard.

En effet, pour des raisons purement techniques, nous prions nos chers lecteurs de bien vouloir nous excuser de ce retard de publication en temps voulu.

Nous pensons, dans un avenir certes lointain développer l'importance de cette publication jusqu'à l'élever au statut d'une revue à vocation plus large.

En nous faisant parvenir études, opinions, enquêtes... etc, nos lecteurs auront contribué au succès de leur revue "AGRICULTURE".

AGRICULTURE.

FIN

43

VUES